METZ MÉTROPOLE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018







COORDINATION ET RÉDACTION

Metz Métropole / Murielle Bosch / TEMA

CRÉDIT PHOTOS

Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel Pierné / Arnaud Hussenot ; Bliiida © Agence CNB et agence GHA ; Centralia © DBI Artech Ploix ; Conseil de l'Europe EDQM ; FC Metz / Moreno Architectures ; ISFATES ; Metz Métropole / pôle Archéologie préventive / AirMégapix / Luc Bertau / Murielle Bosch / Pauline Cavion / Guillaume Cordier / Christian Legay ; Metz Congrès - Robert Schuman © Wilmotte et Associés Architectes ; Musée de La Cour d'Or / Laurianne Kieffer ; Ville de Metz

GRAPHISME

Metz Métropole / Chloé Hommel

IMPRESSION

Metz Métropole / Direction de la Communication

SOMMAIRE

5 ÉDITORIAL

6 LES TEMPS FORTS

8 COMPRENDRE LA MÉTROPOLE

- 10 Le Conseil Métropolitain
- 14 Metz Métropole dans le réseau des métropoles
- 16 Les ressources humaines
- 18 Le budget
- 20 Metz Métropole et les instances de coopération
- 22 Metz Métropole au plus près des usagers

23 HABITER ET SE DÉPLACER

- Habitat et équilibre social
- 26 Mobilité / espaces publics
- 30 Droits des sols

31 VALORISER ET PRÉSERVER

- 32 Les déchets
- Le grand cycle de l'eau
- 36 Énergie et transition énergétique
- 38 Nature et paysage

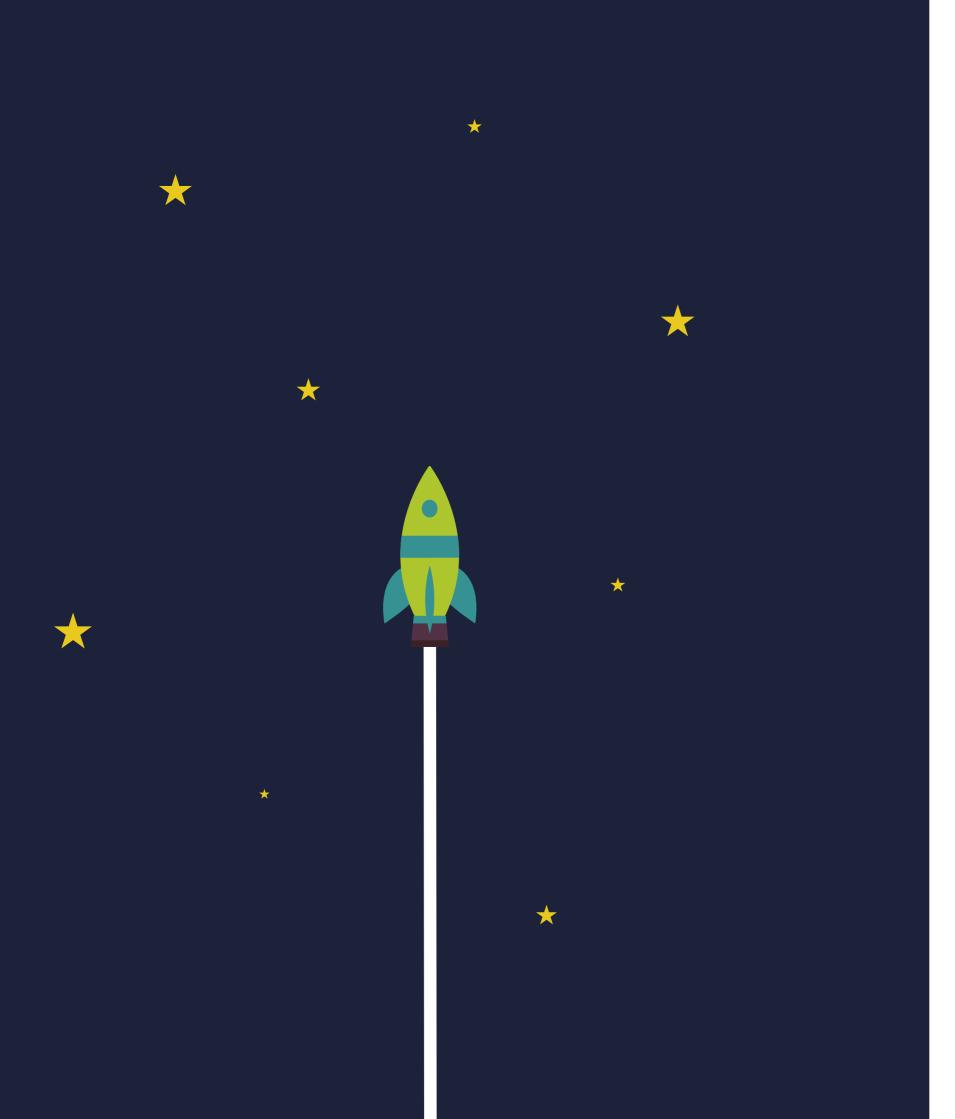
40 SORTIR ET DÉCOUVRIR

- 42 Tourisme et tourisme d'affaires
- 44 Le Musée de La Cour d'Or
- L'archéologie préventive
- 46 Le Conservatoire à Rayonnement Régional
- 47 L'Opéra-Théâtre

48 INNOVER ET ENTREPRENDRE

- 50 Le numérique
- Le développement économique, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- 54 L'aménagement du territoire
- 56 Le mécénat
- La participation citoyenne

58 LES CHIFFRES CLÉS DES COMMUNES EN 2018





Notre intercommunalité est officiellement devenue métropole le 1^{er} Janvier 2018. Elle rejoint le cercle des 22 Métropoles françaises instituées par la Loi. C'est une reconnaissance de notre capacité collective à tenir le rang qui est le nôtre et je remercie encore les élus et l'ensemble des services pour leur mobilisation exceptionnelle, qui a permis d'ouvrir ce nouveau chapitre de notre histoire.

Metz Métropole a acquis de nouveaux domaines de compétences, avec pour objectif majeur de renforcer son rayonnement au niveau régional, national et européen, tout en travaillant en synergie avec les 44 communes membres et au plus proche des habitants. Accroître le développement économique et l'attractivité tout en étant de plus en plus attentif aux missions directement liées au quotidien des citoyens, soigner le cadre de vie, se préoccuper des plus fragiles d'entre nous... telles sont ses missions. Les équipes ont été renforcées et réorganisées afin de pouvoir les mettre en œuvre au mieux.

Un Projet métropolitain, pour définir ce que sera la métropole se construit avec les forces vives du territoire : habitants, élus de Metz Métropole et des communes, entreprises et associations. La métropole sera telle un papillon sortant de sa crysalide qui se déploit sous nos yeux.

Jean-Luc BOHL
Président de Metz Métropole
Maire de Montigny-lès-Metz
1er Vice-Président de la Région Grand Est



LES TEMPS FORTS

1^{ER} JANVIER

La collectivité rejoint le cercle des 22 métropoles de France. Une opportunité exceptionnelle d'accroître l'attractivité de son territoire en apparaissant désormais sur la carte de France et d'Europe des métropoles, avec un statut particulier et des relations privilégiées avec L'État et la Région Grand Est.

16 IANVIER

Pour accompagner la montée en puissance de l'intercommunalité et pour incarner au mieux tous ses champs d'action, le magazine évolue. Plus près encore de ses habitants par son rubriquage, plus dynamique grâce à une nouvelle ligne graphique, il passe également de 4 à 6 numéros par an.

25 JANVIER

Pour la deuxième année, le Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz Métropole participe à « La Nuit des Conservatoires », en ouvrant ses portes au public de 17h à 23h. Outre des prestations musicales, chorégraphiques et théâtrales, originales et inédites, il propose également des visites guidées insolites du bâtiment, ancien couvent qui recèle de multiples secrets historiques et architecturaux.

14 AVRII

Le pôle métropolitain du Sillon Lorrain lance Limédia, portail donnant accès à plus de 100 000 médias issus des bibliothèques de Nancy, Metz, Thionville et Épinal. Ce projet s'inscrit dans le cadre du label « Bibliothèque Nationale de Référence » dont bénéficie le Sillon Lorrain et permet d'obtenir des financements de la Région, de l'État et de l'Europe.

02 IUIN



Au terme d'une gestation de plusieurs années, le nouvel espace accueil du Musée de La Cour d'Or est inauguré. Désormais, le public accède aux collections via la chapelle des Petits Carmes entièrement restaurée et transformée, regroupant à la fois services, boutique et espace d'exposition. Environ 250 000 € sur le coût total des travaux (5 M€) provient de dons de mécènes, à la fois particuliers, entreprises ou associations.

14 IUI

Metz Métropole lance sa stratégie numérique. Celle-ci vise un double objectif. Il s'agit d'une part de traduire opérationnellement ce que le numérique peut apporter à la métropole messine. De l'autre, il s'agit de diffuser une culture numérique indispensable à toute réflexion territoriale.

15 AU 17 IUIN

Le pôle Archéologie Préventive de Metz Métropole propose en collaboration avec la DRAC et l'INRAP des animations grand public à l'occasion des Journées Nationales de l'Archéologie : dessin archéologique et réinterprétation artistique ou encore taille de pierre.

04 SEPTEMBRE

La saison 2018-2019 de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole s'ouvre avec *Amadeus*, pièce de théatre qui a donné lieu à l'adaption éponyme au cinéma, avec Thierry Frémont et Hugo Becker dans les rôles titres.

07 SEPTEMBRE



Le Quartier de l'Amphithéâtre voit un nouvel équipement phare ouvrir ses portes : Metz Congrès - Robert Schuman. Signé Jean-Michel Wilmotte, le bâtiment paré de pierre de Jaumont vient compléter l'offre en tourisme d'affaires du territoire et renforcer l'attractivité de Metz Métropole au niveau européen. Cette journée est également l'occasion de signer le Pacte Métropolitain d'Innovation avec l'État. Ce pacte permet de financer des investissements dans des domaines prioritaires comme les mobilités douces, la transition énergétique, l'aménagement du territoire, etc.

08 ET 09 SEPTEMBRE

Metz Congrès – Robert Schuman accueille l'ESWC. Cet événement international pionnier et emblématique des sports électroniques rassemble les meilleurs joueurs du monde, les plus grands youtubeurs et leurs fans autour de jeux mondialement connus comme Fortnite®, League of Legends® et Hearthstone®. Les compétitions, conçues comme de véritables spectacles, ont rassemblé 18 000 personnes à Metz, et jusqu'à plusieurs millions en ligne.



15 SEPTEMBRE

METTIS fête ses 5 ans ! En 2010, avant le début des travaux, le réseau enregistre une moyenne de 67 voyages par an et par habitant pour un total de 7,6 M€ de kilomètres parcourus. En 2018, avec une moyenne de 99 voyages et 9,4 M€ de km parcourus, le pari est largement gagné avec une hausse globale de 43 % des validations, sur un réseau plus rapide, plus propre et plus confortable.

20 SEPTEMBRE



Metz Métropole remet à ses élus le Socle métropolitain, fruit des ateliers de travail et rencontres qui ont eu lieu avec les acteurs locaux autour de dix chantiers identifiés comme prioritaires pour le territoire. C'est à partir de ce socle que sera bâti le Projet métropolitain, qui dessinera les contours de l'avenir de la Métropole.

27 SEPTEMRE

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Pelouses du Pays Messin », Metz Métropole lance deux nouveaux outils de sensibilisation à la biodiversité sur son territoire. Il s'agit d'une part du guide de découverte des pelouses calcaires, à emporter lors de ses balades, et une mallette pédagogique à destination des scolaires du CE1 au CM2.

03 OCTOBRE

Le Musée de La Cour d'Or inaugure « Splendeurs du Christianisme », une exposition labellisée d'intérêt national. Ce projet, réalisé en partenariat avec l'Université de Lorraine, s'adosse aux résultats d'un programme universitaire ambitieux soutenu par l'Agence Nationale de la Recherche dont il est un prolongement vers les publics.

25 OCTOBRE

La première pierre de Centralia, le programme immobilier qui accueillera le siège de Metz Métropole en 2020, est posée. Situé à l'arrière de la gare SNCF, il est en interaction directe avec les réseaux multimodaux de ce pôle d'attractivité du territoire qu'est le Quartier de l'Amphithéâtre.



08 NOVEMBR

Le Conservatoire à Rayonnement Régional - Gabriel Pierné participe aux « Nocturnes » proposées par le Centre Pompidou-Metz autour de l'exposition *Peindre la nuit*. Ses interventions musicales accompagnent les visiteurs dans la découverte du parcours en dehors des horaires habituels d'ouverture.

09 NOVEMBRE

Metz Métropole, qui compte parmi les 24 lauréats retenus pour la mise en œuvre accélérée du « Plan Logement D'Abord et de lutte contre le sans abrisme » de l'État, s'engage à réformer l'accès au logement des personnes sans-domicile ou mal logées. Elle dispose d'un plan d'actions et de moyens financiers lui permettant de réaliser ses objectifs pour les années 2018 et 2019.

21 NOVEMBR

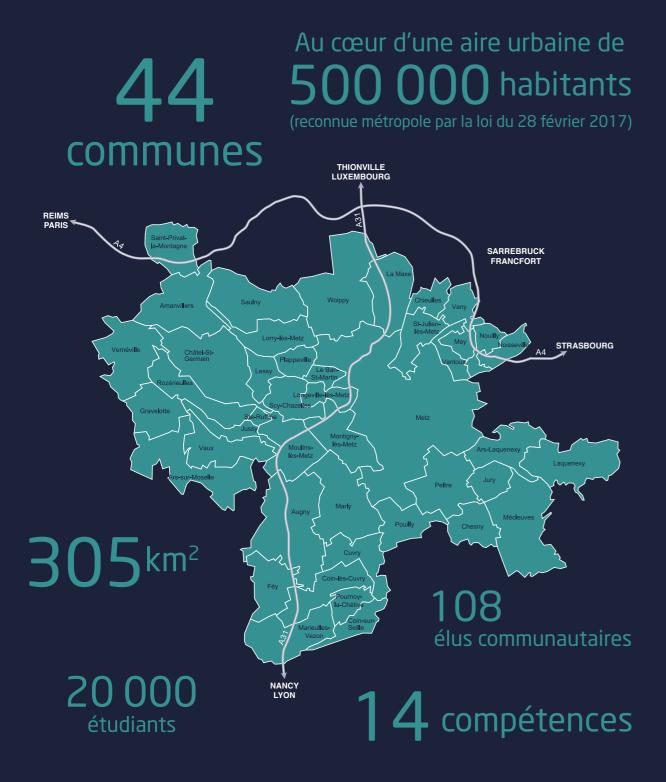
Les 80 membres du Conseil de Développement Durable de Metz Métropole ont élu leurs représentants au Bureau ainsi que leur nouvelle Présidente, Marie-Claude Malhomme, issue du collège habitants. Le CODEV prend un nouveau tournant, avec le siège de start-ups désormais dans l'instance consultative.

04 ET 05 DÉCEMBRE

Metz Métropole lance sa TRANSFO. Pilotés par l'association La 27º Région, 19 agents volontaires vont se retrouver pour plusieurs jours de travail par mois pendant un an pour questionner la relation aux usagers, les manières d'exercer etc... afin de faire des propositions pour un service public plus innovant.

18 DECEMBRE

Metz Métropole et l'ADEME signent un accord de partenariat pour la transition énergétique pour 3 ans. Cet accord a pour objectif de renforcer la mise en œuvre de la transition énergétique sur le territoire métropolitain, étant donné qu'il s'agit d'un des enjeux de la nouvelle compétence métropolitaine « Contribution à la transition énergétique », dont l'ADEME est l'un des principaux partenaires.



COMPRENDRE LA MÉTROPOLE Le 1^{er} janvier 2018, Metz Métropole entre dans une nouvelle ère en intégrant le réseau des 22 métropoles françaises. Pour mettre en œuvre l'ensemble de ses compétences, Metz Métropole s'appuie sur des forces vives renforcées et réorganisées et sur un budget maîtrisé. Le rôle des communes membres est réaffirmé dans le processus décisionnel de la métropole, au moyen d'une charte de la gouvernance, tandis que la relation à l'usager est améliorée avec le développement d'outils numériques offrant une meilleure réactivité. Déjà présente dans de nombreux réseaux et instances, la métropole se voit offrir de nouvelles perspectives d'actions et de partenariats avec les acteurs locaux, nationaux et transfrontaliers grâce à son changement de statut. Acteur fondamental de l'attractivité et le développement du territoire, Metz Métropole pourra encore accroître son rayonnement et son poids dans les décisions.

LE BUREAU

MÉTROPOLITAIN EN 2018







Amanvillers Mme Frédérique Login (M. David Belli) Ars-Laquenexy M. Jean-François Schmitt (M. Dominique Strebly) Ars-sur-Moselle M. Bruno Valdevit (Mme Evelyne Ackel) Augny M. Francois Henrion (Mme Fanny Mehlem) Châtel-Saint-Germain M. Robert Marchal (Mme Chantal Pallez) Chesny M. Pascal HUBER (Mme Isabelle Baric) Chieulles M. Jean-Louis Ballarini (Mme Nicole Sevestre) Coin-lès-Cuvry Mme Christiane Kunz (Mme Anne-Marie Guesdon) Coin-sur-Seille Mme Jocelyne Kolodziej (M. Jean-Marie Pêcheur) Cuvry M. Francois Carpentier (M. Dominique Chateau) Féy M. Joël Strozyna (Mme Nathalie Hesse) Gravelotte M. Michel Torloting (M. Patrick Victorion) Jury M. Stanislas Smiarowski (Mme Annick Quelier Bensadoun) Jussy M. Guy Berge (M. Daniel Dreuillaud) La Maxe M. Bertrand Duval Laquenexy M. Patrick Grivel (Mme Marceline Legrand) Le Ban-Saint-Martin M. Henri Hasser (Mme Antonella Fratta) Lessy M. lean-Francois Losch (Mme locelyne Bastien) Longeville-lès-Metz M. Alain Chapelain (Mme Anna Kulichenski) Lorry-lès-Metz M. Jean-Yves Le Ber (Mme Ghislaine Foubet) Marieulles-Vezon M. Pierre Muel (M. Jacky Mery) Marly M. Thierry Hory, M. Michel Lissmann, Mme Odile Jacob-Varlet, M. Christian Nowicki Mécleuves M. Michel Tournaire (Mme Jessica Meliani). Metz M. Dominique Gros, M. Richard Lioger, Mme Isabelle Kaucic, M. Jean-Michel Toulouze, Mme Marie-Anne Isler Beguin, M. Sébastien Koenig, Mme Agnès Migaud, M. Belkhir Belhaddad, Mme Danielle Bori, M. Thomas Scuderi, Mme Patricia Sallusti, M. Hacène Lekadir, M. Jean-Louis Lecocq, Mme Béatrice Agamennone, Mme Margaud Antoine-Fabry, Mme Nathalie De Oliveira, M. Jacques Tron, M. Thierry Jean, M. Jérémy Aldrin, Mme Caroline Audouy, M. Philippe Casin, Mme Nathalie Colin-Oesterle, M. Thierry Gourlot, Mme Françoise Grolet, M. Julien Husson, M. Emmanuel Lebeau, Mme Martine Nicolas, Mme Christine Singer, M. Patrick Thil, Mme Bérangère Thomas, M. Yves Wendling, Mme Marie-Jo Zimmermann, Mme Christine Aguasca, M. Guy Cambianica, M. René Darbois, M. Bernard Heulluy, Mme Anne Hommel, M. Gilbert Krausener, Mme Marylin Molinet, Mme Catherine Morel, M. Raphaël Pitti, M. Daniel Planchette, Mme Myriam Sagrafena, M. William Schuman, Mme Nadia Seghir, M. Doan Tran, Mme Françoise Ferraro, Mme Hanifa Guermiti, Mme Selima Saadi Mey M. Patrice Bourcet (Mme Sylvie Roux) Montigny-lès-Metz M. Jean-Luc Bohl, M. Lucien Vetsch, Mme Edith Feneon, M. Bernard Eckstein, Mme Monique Sary, Mme Marie-Françoise Mathieu, M. Michel Beguinot, M. Avmeric Perraud, Mme Yolande Von Hof Moulins-lès-Metz M. Jean Bauchez, Mme Claudie Fuzewski Noisseville Mme Huguette Fouligny (M. Guy Rollin) Nouilly M. Jean-Louis Michelot (M. Jean-Louis Jerome) Peltre M. Walter Kurtzmann (Mme Viviane Toussaint) Plappeville M. Daniel Defaux (Mme Isabelle Stutzmann) Pouilly Mme Marilyne Webert (M. Marcel Stemart) Pournoy-la-Chétive Mme Martine Michel (Mme Sylvie Maurice) Rozérieulles M. Roger Peultier (Mme Nathalie Gless) Sainte-Ruffine M. Daniel Baudoüin (Mme Sylvie Hahn) Saint-Julien-lès-Metz M. Fabrice Herde (Mme Claudine Meunier) Saint-Privat-la-Montagne M. Jean-Claude Walter (Mme Anne-Elisabeth Doutre) Saulny Mme Arlette Mathias (M. Maurice Hochstrasser) Scy-Chazelles M. Frédéric Navrot (Mme Catherine Bassot) Vantoux M. Bertrand Brigaudeau (Mme Françoise Jan) Vany Mme Claude Lang (Mme Clarisse Buhler) Vaux M. Roland Simon (Mme Josyane Leclaire) Vernéville Mme Mireille Maury (Mme Sophie Monardo). Woippy M. François Grosdidier, M. Jean-Marc Rosier, M. Alain Pierret, Mme Fatiha Adda, Mme Isabella De Simone.

METZ MÉTROPOLE

DANS LE RÉSEAU DES MÉTROPOLES

Le 1^{er} janvier 2018, le statut de métropole confère à la collectivité de nouvelles compétences que le Projet métropolitain et différents partenariats s'attachent à mettre en œuvre.



PARTENARIAT AVEC

LA BANQUE DES TERRITOIRES

Le 18 septembre 2018, Metz Métropole

signe la convention de partenariat avec la

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION À LA MÉTROPOLE

La loi du 28 février 2017 reconnait l'agglomération messine comme métropole dans un bassin de vie de 500 000 habitants. Effectif depuis le 1er janvier 2018 après le vote quasi unanime des Conseillers Communautaires, ce choix historique permet à Metz Métropole d'intégrer le cercle des 22 métropoles françaises, renforçant ainsi son positionnement dans le Grand Est et au sein de l'Union européenne. À travers cette évolution statutaire, Metz Métropole confirme son engagement vers plus d'intégration, dans le respect des identités communales.

Le statut de métropole se traduit par des compétences renforcées et la possibilité d'exercice de certaines missions jusqu'ici confiées au Département, à la Région et à l'État. L'action de la collectivité devient ainsi plus lisible, plus cohérente, plus proche des communes et de leurs habitants. Ce nouveau statut lui permet également de développer des partenariats plus nombreux, plus transversaux, et par-delà les frontières pour favoriser l'attractivité du territoire tant au niveau touristique qu'économique (installation d'entreprises, créations d'emploi).

PROJET MÉTROPOLITAIN : LA DYNAMIQUE EST LANCÉE

Le changement de statut de Metz Métropole ouvre des perspectives nouvelles qui demandent de définir ses ambitions pour l'avenir. C'est à cette question que doit répondre le Projet métropolitain en construction. Lancée fin 2017 avec les élus des 44 communes de la métropole et de nombreux acteurs économiques, sociaux et culturels, la démarche mise sur l'intelligence collective et la participation pour identifier les chantiers à mener, les ressources du territoire etc... plutôt qu'une photographie statistique. Trois ambitions majeures se dessinent:

LA MÉTROPOLE DES LIAISONS EUROPÉENNES

Sa position géographique au cœur de la Grande Région permet à la métropole d'accueillir entreprises, travailleurs et instituts de recherches sur son territoire. Mais elle doit adapter ses infrastructures de transport et son offre d'accueil à cette donne. Elle doit également mieux tirer parti de ce positionnement pour lier des alliances (recherche, enseignement supérieur, culture), animer des réseaux, accroître son accessibilité.

LA MÉTROPOLE DE L'ÉCOLOGIE URBAINE ET HUMAINE

La métropole se doit de conserver son écologie urbaine en préservant et valorisant l'environnement. Elle doit également faire bénéficier à ses habitants d'une écologie humaine, c'est à dire d'un cadre de vie favorable à leur bien-être et à leur épanouissement. Elle doit pour cela être à l'écoute de leurs attentes et de leurs besoins en matière de logements, services, alimentation, environnement, loisirs

LA MÉTROPOLE ART & TECH

Avec le Centre Pompidou-Metz, le festival Constellations, Bliiida... Metz Métropole apparaît désormais comme créative et inspirante dans les domaines de la culture, de l'art et des technologies. La métropole Art & Tech c'est celle d'une ville d'arts et de commerce qui se renouvelle en faisant la part belle à la technologie et à l'innovation. L'objectif : favoriser les arts, la culture et le bien-vivre pour fixer la population présente, attirer des salariés, stimuler la créativité.

Chacune de ces ambitions mobilise un groupe de travail d'une centaine de conseillers municipaux et autres acteurs. Le fruit de ces travaux constitue le « socle du projet métropolitain », présenté aux différents acteurs en septembre en prévision de l'adoption début 2019 d'une stratégie métropolitaine 2019-2020. Cette stratégie se concrétisera par un programme d'actions appelé les 100 jours du Projet métropolitain qui débutera en janvier 2019.

SIGNATURE DU PACTE MÉTROPOLITAIN D'INNOVATION

Le 7 septembre 2018, lors de l'inauguration de Metz Congrès - Robert Schuman, Metz Métropole et le secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des Territoires signent le Pacte Métropolitain d'Innovation. Cet outil contractuel de financement de grands projets a vocation à amplifier et accélérer l'élan transformateur du territoire, autour des grandes ambitions du projet métropolitain. Ainsi, le pacte permet à l'État d'accompagner et de soutenir la métropole dans son développement durable, ses démarches innovantes et son rôle moteur dans l'alliance des territoires. En 2018, l'État investit 6 725 500 € en faveur du territoire sur un montant total de 14 670 000 €.



UNE MÉTROPOLE EN MOUVEMENT

AU 31 DÉCEMBRE 2018, METZ MÉTROPOLE COMPTAIT

- > 901 de ces agents permanents étaient des fonctionnaires (titulaires et stagiaires).
- > Parmi les fonctionnaires, 60 % relèvent de la filière technique, 24,4 % de la filière administrative, 13,7 % de la filière culturelle et 1 % de la filière animation.
- > Les 1119 emplois permanents de Metz Métropole (titulaires et contractuels) se répartissent à 22,6 % en catégorie A, à 22,8 % en catégorie B et 54,6 % en catégorie C.
- > Le taux de féminisation des emplois permanents (titulaires et contractuels) à Metz Métropole est de 36 %.
- > Le taux d'agents en situation de handicap est de 6,23 %.

MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE ORGANISATION DE LA MÉTROPOLE

Le 1^{er} janvier 2018 marque de profonds changements dans l'organisation des services de la collectivité : certains sont mutualisés, conséquence de la loi MAPTAM (27 janvier 2014), et des agents rejoignent les effectifs de la métropole dans le cadre du transfert de compétences des communes vers la métropole. La Direction des ressources humaines a donc accompagné tout au long de l'année la mise en œuvre de cette nouvelle organisation et l'organigramme correspondant, avec un appui tout particulier à la Direction de la mobilité et des espaces publics suite au transfert des postes et des agents de la compétence voirie des communes de Metz, Montigny-lès-Metz et Woippy.

LES MUTUALISATIONS DE SERVICES OPÉRÉES AVEC LA VILLE DE METZ

Direction Générale des Services	Direction organisation méthode contrôle de gestion et évaluation (contrôle de gestion externe uniquement)
Direction déléguée Prospec- tive stratégie et innovation territoriale	Service contractualisation, mécénat et partenariats financiers
DGA des ressources financières et système d'information	Direction des achats et de la commande publique
	Direction des systèmes d'information
	Direction des finances
DGA des ressources humaines et moyens techniques	Direction des ressources humaines
DGA des services urbains	Direction de la mobilité et des espaces publics



PENSER LA FORMATION DES AGENTS

CONSTRUCTION D'UN PLAN DE FORMATION

Un plan de formation triennal 2018-2020 commun à Metz Métropole, la ville de Metz et son Centre Communal d'Action Social s'est construit en 2018 avec les objectifs suivants :

- > optimiser et mettre en cohérence l'offre de formation pour l'ensemble des agents ;
- > élargir l'offre de formation proposée, en fonction des besoins propres à chaque structure.

MISE EN ŒUVRE D'UN RÈGLEMENT DE FORMATION

Afin d'accroitre l'accès à la formation et de faciliter à la fois la compréhension et l'accessibilité des différents dispositifs statutaires, un règlement de formation commun à Metz Métropole, la ville de Metz et son CCAS est mis en œuvre. Des fiches pratiques détaillant les modalités de fonctionnement de chaque dispositif sont mises en ligne sur l'Intranet de la collectivité.

2018 : ANNÉE DES ÉLECTIONS | PROFESSIONNELLES |

Le 6 décembre 2018 ont lieu les élections professionnelles, organisées par la Direction des Ressources Humaines.



Scrutins	Nbre d'inscrits	Nbre de votants	Taux de participation
CT	1076	535	49,72 %
CAP A	173	105	60,69 %
CAP B	188	103	54,79 %
CAP C	523	263	50,29 %
CCP A	85	42	49,41 %
CCP B	67	19	28,36 %
CCP C	106	23	21,70 %

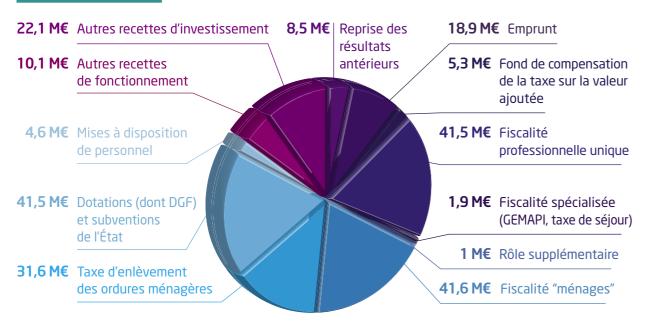
Comité Technique : CT, Comité Administratif Paritaire : CAP, Commission Consultative Paritaire : CCP

LE BUDGET

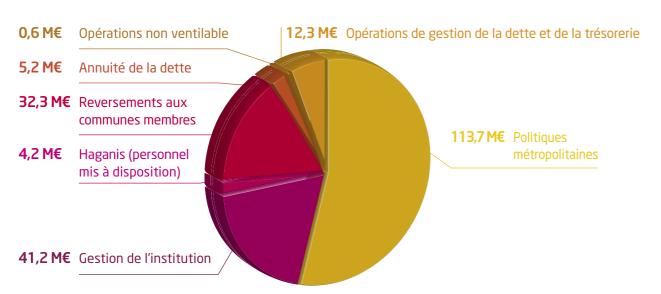
DE METZ MÉTROPOLE EN 2018

BUDGET PRINCIPAL EN M€ : 228,6 M€

RECETTES RÉELLES

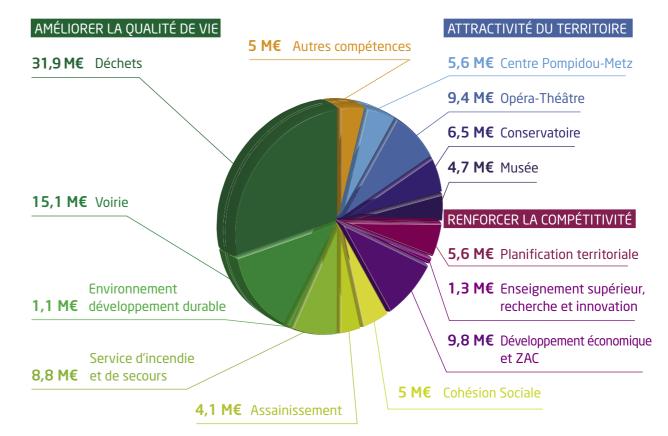


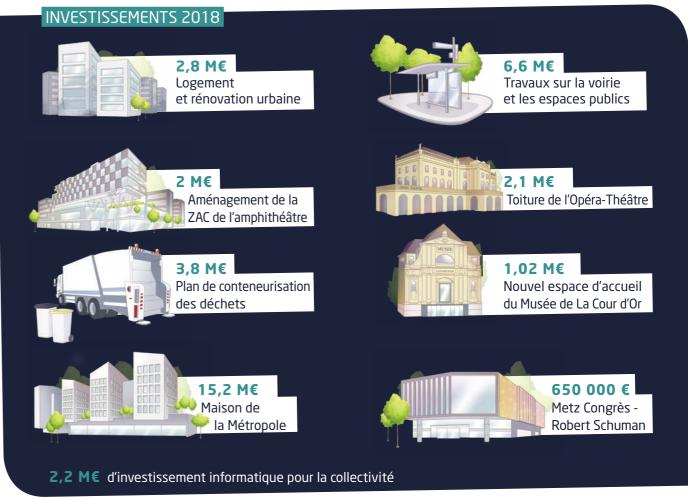
RECETTES RÉELLES (BUDGET PRINCIPAL) EN M€ : 228,6 M€



	Recettes réelles en M€	Dépenses réelles en M€
Transports publics	63	63,8
Déchèteries	5,1	4,39
Archéologie préventive	1,68	1,58
Eau potable	6,5	6,1
Zones en régie	6,4	4,7

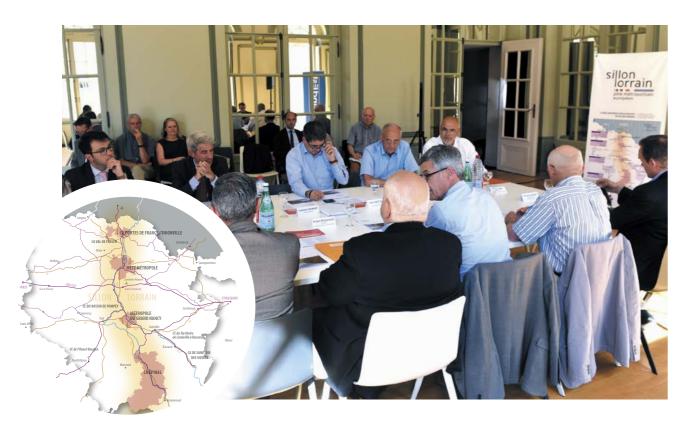
DÉTAIL DES POLITIQUES MÉTROPOLITAINES EN M€ :





METZ MÉTROPOLE

ET LES INSTANCES DE COOPÉRATION



L'action de Metz Métropole dépasse ses contours géographiques afin de s'inscrire dans des projets structurants d'un périmètre plus large relatifs à l'aménagement du territoire, sa valorisation économique et touristique etc.

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU SILLON LORRAIN

Premier pôle métropolitain de France, créé en 2011 sous forme de syndicat mixte, il est issu d'une démarche engagée depuis plus de dix ans par les quatre agglomérations de Thionville, Metz, Nancy et Épinal pour favoriser la réalisation de projets fédérateurs à valeur ajoutée au bénéfice de tous les Lorrains. Depuis deux ans il s'est ouvert à de nouveaux partenariats, qui se sont concrétisés par l'adhésion de 7 nouvelles collectivités, représentant désormais un bassin d'1,1 million d'habitants. Ce partenariat s'inscrit dans le principe de la métropolisation qui a vocation à partager la défense d'intérêts communs, de l'ingénierie de politiques publiques, de l'ingénierie de projets partagés, de l'ingénierie financière et européenne.

Metz Métropole contribue à haute de 278 000 euros au budget total d'un montant de 900 000 euros. Fortement engagé dans le numérique (labellisation LORnTECH) le Sillon Lorrain lance en 2018 limedia.fr, site internet qui donne accès aux ressources documentaires numériques des bibliothèques présentes dans le pôle métropolitain. Il travaille également sur des thématiques relatives à la mobilité, l'enseignement supérieur ou encore le tourisme.

LE SYDICAT MIXTE DU SCOTAM

Le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine concerne un territoire de 1 762 km², couvre 225 communes regroupées en 7 intercommunalités et concerne 411 695 habitants. Il détermine pour le territoire une stratégie globale d'aménagement et met en cohérence l'ensemble des politiques publiques sectorielles: protection des espaces naturels, habitat, implantations commerciales, déplacements, activités économiques, etc. En 2018, il a notamment poursuivi les travaux de révision du SCoTAM, dont le projet sera arrêté fin 2019, ainsi que ceux relatifs au Plan Paysage « Pensons et dessinons les paysages du SCoTAM: agir pour l'identité et l'attractivité du territoire ».

Afin de mettre en œuvre ses politiques publiques au quotidien, Metz Métropole s'appuie ou est partie prenante d'instances de natures diverses afin de bénéficier de leur expertise respective.

DU CÔTÉ DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

INSPIRE METZ (ASSOCIATION)

Outil à la fois de promotion, d'expertise et d'ingéniérie, l'association est l'interlocuteur des visiteurs, touristes d'affaires et acteurs économiques qui souhaitent s'implanter sur le territoire.

METZ EXPO ÉVÉNEMENTS (DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC)

La société accueille, étudie, crée et propose un ensemble de manifestations publiques et professionnelles à caractère commercial et culturel dans le Parc des Expositions de Metz Métropole et désormais à Metz Congrès – Robert Schuman.

DU CÔTÉ DE LA CULTURE

LE CENTRE POMPIDOU-METZ (EPCC)

Cet EPCC a pour membres Metz Métropole, la Région Lorraine, la Ville de Metz, le Centre Pompidou et l'État. Le Centre Pompidou-Metz est un espace de découverte de la création sous toutes ses formes.

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE LORRAINE (EPCC)

L'ÉSAL dispense un enseignement post-bac sur 3 ou 5 ans s'articulant autour des pôles arts plastiques de Metz et d'Épinal et du pôle musique et danse (ex-CEFEDEM de Lorraine).

DU CÔTÉ DES SERVICES

LES TAMM (DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC)

Les Transports de l'Agglomération de Metz Métropole exploitent le réseau LE MET'. Cette SAEML est détenue à 25 % par Keolis, à 15 % par la SNCF et à 60 % par Metz Métropole.

HAGANIS (RÉGIE)



Créée en 2002, Haganis est une régie de Metz Métropole. Elle assure le traitement des déchets et l'assainissement (eaux usées et pluviales) pour le compte des communes de Metz Métropole.



METZ MÉTROPOLE AU PLUS PRÈS DES USAGERS

Gouvernance claire, communication rénovée, information de qualité, visibilité et accessibilité de son futur siège : Metz Métropole place les usagers au cœur de ses attentions.



Le passage en métropole est une occasion de redéfinir la gouvernance entre la métropole et ses communes, de façon à les associer plus étroitement au processus de construction métropolitaine. Le 17 décembre 2018, Metz Métropole adopte ainsi une Charte de gouvernance, qui définit en toute transparence le rôle des différentes instances de la métropole dans le processus de décision et son articulation avec les communes membres, elle réaffirme les principes et valeurs partagées de la métropole. Enfin, dans un contexte de forte attente de la part des citoyens d'être associés à l'élaboration des décisions prises par les élus, cette charte confirme le rôle des instances et des actions de démocratie participative, en s'appuyant sur le Conseil de développement durable (CODEV) de Metz Métropole.

LE PROGRAMME QUALITÉ DE LA RELATION AUX COMMUNES ET AUX USAGERS

Les nouvelles compétences de la métropole rendent ses rapports aux usagers plus directs (exemple : anomalie sur voirie). Cependant, ces derniers se renseignent encore souvent auprès de leur mairie, même si la compétence revient à la métropole. C'est dans ce contexte que Metz Métropole a élaboré son programme Qualité de la Relation aux Communes et aux Usagers qui repose sur deux axes d'action : d'une part, les services de la métropole structurent une réponse efficace et réactive en remettant l'usager au cœur des pratiques ; d'autre part, la métropole accompagne les mairies, élus comme agents, pour mieux répondre aux habitants sur les sujets métropolitains. En 2018, 11 rencontres avec 39 communes participantes ont permis de faire un état des lieux et des besoins.



UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR METZ MÉTROPOLE

Pour devenir une métropole véritablement numérique, en cohérence avec son positionnement Art & Tech, il était indispensable de repenser le site internet de Metz Métropole tant dans son arborescence que son esthétique ou encore des services proposés, afin de mieux correspondre aux usages actuels. Présenté en septembre 2018, lors de la Foire Internationale de Metz, le nouveau site Internet est un outil dynamique et actualisé, orienté en priorité vers les usagers. Des services en ligne aux recherches et commentaires, le site devient une plateforme d'information et d'échanges sur le territoire. Il permet par exemple de demander un composteur ou de faire enlever ses encombrants.

CAP SUR LA MAISON DE LA MÉTROPOLE

Metz Métropole était engagée depuis 2015 dans la recherche d'un nouveau siège afin de regrouper les directions dispersées sur plusieurs sites et améliorer l'accueil du public grâce à un lieu unique. En mars 2018, Metz Métropole signe le contrat de vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) pour l'acquisition du programme « Centralia » qui accueillera la Maison de la Métropole. Installée dans un immeuble de près de 10 000 m² sur 8 niveaux, celle-ci se situera au cœur du Quartier de l'Amphithéâtre, à proximité du pôle d'échange multimodal (train, bus, vélo) et des lieux dynamiques (Centre Pompidou-Metz, Metz Congrès-Robert Schuman...). Construite dans le respect des normes énergétiques et offrant des accès à des terrasses végétalisées, la future Maison de la Métropole prend en compte l'environnement. La première pierre est posée le 25 octobre 2018.



HABITER ET SE DÉPLACER Le logement et les transports sont des critères qui comptent pour la qualité de vie des habitants actuels ou potentiels. Metz Métropole s'investit donc pour planifier l'aménagement de son territoire au regard des enjeux pour l'avenir, comme la densité urbaine, les mobilités douces etc. Proposer une offre de logement de qualité et adaptée, ainsi que des moyens de déplacements performants et écologiques sont parmi les objectifs des politiques de Metz Métropole. Les nouvelles compétences acquises au 1er janvier lui permettent d'avoir désormais un champ d'action plus global en matière de mobilité et de gestion des espaces publics en intégrant notamment la voirie ou encore l'éclairage public.

HABITAT

ET ÉQUILIBRE SOCIAL

Les politiques de la Ville et de l'habitat constituent les deux axes forts de la cohésion sociale pour construire un territoire plus solidaire. Dans le cadre du PLH 2011-2017 prorogé pour 2 ans, Metz Métropole intervient en faveur de la production de logements aidés, du maintien de la qualité du parc existant et de l'accession sociale à la propriété.

POLITIQUE DE LA VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Réduire les inégalités et améliorer le cadre de vie des habitants dans les quartiers, arrimer les quartiers à la politique de la métropole, améliorer le lien social sont autant d'objectifs visés par le Contrat de Ville et les actions financées dans le cadre de l'appel à projets 2018. Ainsi, les missions de la Politique de la Ville se déclinent autour de thématiques fortes telles que la prévention de la délinquance, l'accès aux droits, la prévention des violences faites aux femmes, l'emploi ou le renouvellement urbain. Un Comité d'Engagement intermédiaire de l'ANRU a lieu en décembre au cours duquel le projet de nouveau Programme de Renouvellement Urbain est présenté par une délégation d'élus et des services. Celui-ci a pour objectif de mieux intégrer les 4 quartiers relevant de la Politique de la Ville et l'ANRU (Borny, Bellecroix, La Patrotte-Metz Nord et Saint Eloy-Boileau-Pré Génie). Une dynamique qui aspire à renforcer l'attractivité résidentielle de ces quartiers et leur développement économique, tout en veillant à y aménager un environnement de qualité pour les habitants.

UN PLAN DE LUTTE CONTRE LE SANS-ABRISME

En mars, Metz Métropole est retenue comme territoire de mise en œuvre accélérée du « Plan logement d'abord et lutte contre le sans-abrisme » dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par la Délégation interministérielle pour l'Hébergement et l'Accès au Logement (DIHAL). Ce plan quinquennal doit permettre l'accès direct à un logement pour les publics sans-domicile avec un accompagnement pluridisciplinaire, sans passer par les différentes étapes d'hébergement. En juin, Metz Métropole et l'État signent une convention d'objectifs visant à mettre en œuvre une feuille de route 2019-2020. Celle-ci comprend des études sur le logement accompagné, l'hébergement et la vacance afin de mobiliser les logements vacants d'animateur de la démarche financé sur deux ans.

LE PLH PROLONGÉ JUSQU'EN 2019

En 2018, Metz Métropole a approuvé la modification simplifiée du Programme Local de l'Habitat et sa prorogation jusque fin 2019 le temps de l'élaboration de son 3°PLH, garantissant ainsi une continuité dans la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat.

LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

Le Document-cadre de la métropole qui fixe les orientations stratégiques en matière d'attributions de logements locatifs sociaux, a été élaboré en concertation avec les principaux partenaires en matière de logement social, et approuvé en octobre.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'HABITAT EN 2018

PARC PUBLIC

- > Subventions octroyées au total pour 560 logements aidés : 1 642 500 €
- > Garanties d'emprunts accordées au total aux bailleurs sociaux : 21 711 856 €

PARC PRIVÉ

- > Subventions accordées pour réhabiliter 129 logements privés : 181 828 €
- > Subventions attribuées pour réhabiliter des copropriétés : 3 380 €
- > Soutien à 11 projets individuels d'accession sociale à la propriété : 14 000 €

PARTICIPATIONS DIVERSES

- > Participation au Fonds de Solidarité Logement (FSL) : 67 471 €
- > Participation à la Mission Locale du Pays Messin : 338 148 €
- > Participation à l'Association Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) : 22 677 €
- > Subventions en faveur du logement des jeunes (CLLAJ et AFEV) : 6 500 €
- > Subventions accordées dans le cadre de la politique de cohésion sociale : 56 000 €







La mobilité est un enjeu majeur pour les métropoles. Si Metz Métropole a réussi le pari de METTIS en faisant progresser le nombre de validations sur le réseau de plus de 43 % entre 2010 et 2018, il faut intégrer les nouvelles mobilités dans les perspectives d'aménagement du territoire et ses infrastructures.

MOBILITÉ : DES COMPÉTENCES ÉLARGIES :

À la compétence « mobilité » historiquement exercée par la métropole, s'est ajoutée la compétence « création, aménagement et entretien de voirie ; signalisation ; parcs et aires de stationnement», transférée à Metz Métropole au 1er janvier 2018.

Ainsi, les parcs publics de stationnement en enclos ou en ouvrage ont été transférés à la métropole, qui assure désormais la gestion de 10 parcs en enclos ou en ouvrages de la ville de Metz et des 2 parcs en ouvrage de Montigny-lès-Metz. Les communes ont quant à elles conservé la compétence relative à la gestion du stationnement payant en voirie.

Par ailleurs, la métropole exerce désormais la compétence relative à la signalisation lumineuse de trafic, et à ce titre assure désormais la gestion de l'ensemble des carrefours à feux de la métropole (au nombre de 259, dont 203 sur le périmètre de la ville de Metz).

Enfin, la métropole est désormais compétente pour la création des itinéraires cyclables, et pour la réalisation d'aménagements en faveur de l'accessibilité et de la sécurité routière.

UN SERVICE NOUVELLES MOBILITÉS

Le 1^{er} janvier 2018, la métropole se dote d'un service Nouvelles mobilités, mutualisé avec la ville de Metz pour assurer une cohérence dans les démarches sur l'ensemble du territoire. Ses missions sont axées sur l'accessibilité et la sécurité des déplacements, l'écomobilité et le stationnement. Au-delà des aménagements, le service affirme son rôle pédagogique et incite aux modes de déplacement alternatifs : à pied, vélo, trottinette... Ainsi, la « Vélo école » apprend chaque année à 400 élèves des écoles messines à se déplacer dans l'espace public. Des actions susceptibles d'être élargies à d'autres écoles de la métropole. Le service mobilise également tous les acteurs de la mobilité pour développer des concepts en plein essor comme CITIZ pour l'autopartage, Indigoweel et ses vélos en libre-service et les magasins de cycle intéressés par le développement du vélo. Un programme de déploiement des bornes électriques, sur voirie et dans les parkings, vise enfin à favoriser l'usage de la voiture électrique dans la métropole.



L'ENQUÊTE DÉPLACEMENTS GRAND TERRITOIRE (EDGT)

Véritable panorama des pratiques de mobilité au sein de la métropole, l'EDGT a servi de socle pour définir les politiques de mobilité proposées au PDU. De novembre 2016 à mars 2017, 4 349 personnes (de 2 252 ménages) résidant dans la métropole ont été interrogées en face-à-face et 9 600 personnes habitant le territoire du SCOTAM l'ont été par téléphone. Cette enquête nous apprend notamment que chaque jour, 817 000 déplacements sont effectués par les résidents de Metz Métropole. Avec comme répartition, voiture : 55 %, marche : 34 %, transport en commun : 9 %, vélo : 1 % et autres modes : 1 %. Le périmètre du SCOTAM enregistre quant à lui 1,45 million de déplacements quotidiens : 52 % au sein de la métropole messine et 14 % entre les intercommunalités du bassin de

LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU)

Un PDU définit et régit les grands principes d'organisation des transports de personnes et de marchandises, d'aménagement d'espaces publics, de circulation et de stationnement au sein d'un territoire. Le projet du prochain PDU de Metz Métropole fixe ainsi les objectifs suivants :

- > moins de 50 % de déplacements réalisés en voiture (passer de 55 % à 48 %),
- > accroître d'un tiers l'usage des transports en commun (passer de 9 % à 12 %),
- > multiplier par trois l'usage du vélo (passer de 1 % à 3 %),
- > conforter la marche, mode naturel (passer de 34 % à 36 %).

Le PDU sera arrêté en Conseil Métropolitain en 2019 et présenté en enquête publique pour une approbation définitive début 2020.

MOBILITÉ

ESPACES PUBLICS

COMPÉTENCE VOIRIE : LE PÉRIMÈTRE S'ÉTEND

Avec les transferts des Zones d'Activités Économiques (ZAE) dans le cadre de la loi NOTRe, en 2017, puis le transfert de la compétence voirie au 1^{er} janvier 2018, la métropole gère désormais:

- > les espaces communautaires historiques (ZAE Technopôle, Mercy, Jury, Peltre, Marly Bellefontaine, Lauvallières, Frescaty, voie Mettis),
- > les ZAE transférées dans le cadre de la loi NOTRe.
- > les voies communales et espaces publics transférés au 1^{er} janvier 2018.

Ainsi, Metz Métropole devient compétente sur 810 km de voiries. Un périmètre amené à s'accroître au 1er janvier 2020 avec l'intégration des routes départementales de la métropole, actuellement gérées par le Département de la Moselle. Dès 2020, Metz Métropole assurera donc la gestion de près de 1 100 km de voiries.



UN MOIS SANS VOITURE

À l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, Metz Métropole lance l'opération « 1 mois sans ma voiture » qui enthousiasme une trentaine de participants volontaires. Le principe est de se passer de la voiture pendant un mois et d'utiliser les moyens de locomotion écologiques : à pied, en transport en commun, à vélo...





99 OPÉRATIONS DE TRAVAUX DE VOIRIE

En 2018, la métropole réalise l'intégralité des investissements sur ces voiries dans le cadre de 99 opérations de travaux réparties sur l'ensemble du territoire. Ces opérations vont de l'entretien à la requalification complète des voies (par exemple la rue du général Metman à Metz), en passant par le renouvellement de la chaussée.

Certains chantiers sont délégués aux communes dans le cadre d'opérations globales mêlant compétences communales et métropolitaines. C'est le cas par exemple de l'aménagement de la place Mère-Église à Pouilly. L'entretien courant de ces voiries est par ailleurs réalisé par Metz Métropole ou par les communes, selon les cas, par voie de convention.

LA PORTE DES ALLEMANDS EN VOIE VERTE

En juin 2018, les travaux d'aménagement d'une voie verte démarrent boulevard Maginot et rue Henry de Ranconval, à Metz. Destinée aux circulations douces, non motorisées, cette voie verte propose une liaison sécurisée depuis et vers les abords de la Porte des Allemands. Elle complète deux liaisons prioritaires : Kinépolis-Gare et la rocade des boulevards. Une voie verte est également aménagée entre Magny et Marly.

DES ARRÊTS DE BUS PLUS ACCESSIBLES

Metz Métropole achève en 2018 un programme d'aménagement des arrêts de bus pour les handicaps moteur et visuel. Cela comprend notamment les zébras de type résine, le guidage de personnes non-voyantes vers la porte avant du bus ou encore l'homogénéisation des bordures de quai. Sur les 972 arrêts du réseau de transport urbain, 519 sont maintenant totalement accessibles. À l'exception des 119 arrêts classés en Impossibilité Technique Avérée (ITA), les derniers arrêts non classés en ITA seront mis en accessibilité moteur à l'échéance 2020.



URBANISME

Si l'avenir du territoire, la qualité de vie pour les habitants etc. se dessine grâce à des ambitions partagées, les mettre en œuvre nécessite de s'appuyer sur des outils stratégiques mais aussi juridiques qui évoluent régulièrement.



DE NOUVELLES COMPÉTENCES AU 1^{ER} JANVIER 2018

Déjà compétente en matière d'instruction du droit des sols et de Plan Local d'Urbanisme pour le compte de ses communes membres, le statut de métropole permet à la collectivité de choisir de se doter d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Cet outil permet de mieux intégrer les différentes politiques métropolitaines dans le respect toutefois des identités de ses 44 communes.

Depuis le 1er janvier 2018, Metz Métropole est également titulaire du Droit de Préemption Urbain (DPU) et qu'à ce titre, elle instruit les Déclarations d'Instructions d'Aliéner. Elle peut également déléguer le DPU:

- aux communes pour la réalisation de projets liés à leurs compétences;
- à l'Établissement Public Foncier de Lorraine dès lors qu'il est lié par une convention de maîtrise foncière signée avec Metz Métropole;
- > à Metz Habitat Territoire pour la construction ou la rénovation de logements destinés à l'Habitat social.

En 2018 : 2429 DIA sont instruites, et 23 DPU sont déléguées.

AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

- > 50 certificats d'urbanisme opérationnel, soit 27,14 % par rapport à 2017
- > 824 permis de construire, soit 14,61 % par rapport à 2017
- > 32 permis d'aménager, soit + 6,67 % par rapport à 2017
- > 2733 déclarations préalables, soit + 3,33 % par rapport à 2017
- > 62 permis de démolir, soit un doublement du chiffre de 2017
- > 4466 certificats d'urbanisme informatif, soit + 8,5 % par rapport à 2017
- > 429 dossiers fiscalité taxe d'aménagement, 156 constats d'infraction et 135 propositions de mise en demeure.

Metz Métropole accompagne au quotidien les communes lors des contentieux qui leurs sont adressés, tant sur le plan administratif que pénal, et traite un nombre important de recours gracieux et contentieux.

Aucune démarche entreprise par le préfet au titre du contrôle de légalité n'a abouti à un contentieux en 2018, grâce à la qualité de l'ingénierie juridique et du contrôle interne effectué par les services de Metz Métropole.



VALORISER ET PRÉSERVER

Depuis son passage en métropole le 1er janvier 2018, Metz Métropole est compétente sur l'ensemble du grand cycle de l'eau. Elle s'est également vu confier de nouvelles compétences en matière d'énergie, favorisant ainsi la transition énergétique axée notamment sur les énergies renouvelables. Dans cette continuité, Metz Métropole développe des actions concrètes qui valorisent et préservent la biodiversité, tout en poursuivant par ailleurs la conteneurisation du territoire et la sensibilisation des habitants à la réduction des déchets. Elle a désormais toutes les cartes en main pour faire du territoire métropolitain, un espace agréable à vivre, aujourd'hui et demain.

LES DÉCHETS

En 2018, une partie du centre-ville de Metz bénéficie du dispositif de conteneurisation. En parallèle, la phase d'optimisation du dispositif débute dans les quartiers densément peuplés avec l'implantation de points d'apport volontaire enterrés (PAVE) plus adaptés que les points de regroupement aériens.

CONTENEURISATION : OPTIMISATION ET POURSUITE DU DÉPLOIEMENT

En 2018, 27 PAVE sont implantés, principalement à Metz, permettant de supprimer 65 points de regroupement dans les quartiers du Sablon, Nouvelle-Ville, Outre-Seille et Queuleu.

L'optimisation du dispositif de collecte continue à Metz et plus généralement dans les autres communes du territoire. Une centaine de lieux d'implantation de PAVE est en cours d'étude. La mise en place de ces équipements se fera progressivement jusqu'en 2020.

Une étude préalable a permis d'identifier trois secteurs du centre-ville de Metz aux caractéristiques semblables qui sont traités successivement.

- > Dans le secteur 1 (Les Isles, Paixhans et République), composé majoritairement de logements pouvant accueillir les bacs roulants, le lancement des premières collectes mécanisées débute le 4 juin. Les logements ne pouvant pas stocker les bacs roulants sont rattachés à des PAVE.
- > Dans le secteur 2 (Quartier Impérial, Sainte-Croix et Saint-Ferroy), le déploiement aura lieu au premier semestre 2019. Le dispositif est semblable à celui du secteur 1.
- > Dans le secteur 3 (plateau piétonnier), qui possède de nombreuses contraintes en termes d'accessibilité et d'espaces de stockage, l'implantation de PAVE est en cours d'examen. Il n'y aura aucun bac sur ce secteur, et d'autres dispositifs sont envisagés en cas d'impossibilité « d'enfouissement », tels que les locaux de stockage mutualisés avec accès contrôlé et réglementé.

NOUVEAU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a été lancé pour la période 2018-2023. Il détaille l'état des lieux de la gestion des déchets sur le territoire, les principaux projets déjà en œuvre et les nouvelles ambitions. Élaboré en concertation avec les habitants, les associations, les entreprises et les institutions du territoire, le document regroupe 6 axes de travail : la gestion de proximité des biodéchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le prolongement de la durée d'usage, la consommation responsable, l'accompagnement des non-ménages et la transversalité.





DES ACTIONS CONCRÈTES POUR LA RÉDUCTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS ET ASSIMILÉS

GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES CANTINES

La réduction du gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires fait partie des actions phares menées par Metz Métropole dans le cadre du label « Territoire zéro gaspi zéro déchet ». La métropole accompagne au total 18 restaurants scolaires de la maternelle au CM2. Objectifs : moins jeter (adapter les portions, trier les déchets en fin de service...) et sensibiliser à une bonne alimentation (éveiller au goût et à une alimentation équilibrée, former le personnel à l'accompagnement des enfants...). Le gaspillage varie entre 17 % et 46 % des quantités livrées, et on observe grâce aux actions menées une baisse de 15 % à 43 % du gaspillage alimentaire, et jusqu'à 75 % au niveau des assiettes.

BORNES TEXTILES

Depuis 2013, Metz Métropole développe la filière de collecte et de réemploi des textiles, linges de maison et chaussures en partenariat avec l'entreprise d'insertion Tri d'Union. Plus de 60 bornes sont installées sur le territoire. En 2018, 280 tonnes ont été collectées par ce biais : 60 % ont trouvé une seconde vie et 39 % ont été recyclées.

COMPOSTAGE

Depuis 2010, Metz Métropole accompagne plus de 9 000 foyers dans la pratique du compostage individuel en leur fournissant le matériel et les conseils pour réduire de 30 % le poids de leurs poubelles. En 2018, 623 composteurs sont mis à disposition, 6 immeubles sont équipés et un nouveau site de compostage de quartier est mis en place.

CHIFFRES-CLÉS

60 176 tonnes d'ordures ménagères résiduelles.

13 744 tonnes de papiers et emballages recyclables collectés

6 481 tonnes de verre (points d'apport volontaire et restaurateurs).

42 000 livres réemployés ou recyclés à travers la nouvelle filière locale.



LE GRAND

CYCLE DE L'EAU

Au 1er janvier 2018, Metz Métropole se voit transférer deux nouvelles compétences : la gestion de l'eau potable ainsi que la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi). Déjà en charge de l'assainissement, elle devient ainsi compétente sur l'ensemble du grand cycle de l'eau.

L'EAU POTABLE

Le transfert de compétence occasionne une réorganisation du paysage des acteurs de la gestion de l'eau potable, qui passent de 10 à 6 structures pour l'ensemble du territoire.

Une régie publique de l'Eau de Metz Métropole est créée, intégrant le service des eaux de la Ville de Montigny-lès-Metz, les salariés de la SAUR (prestataire de la commune jusque-là) ainsi que ses biens et mobiliers. 10 communes adhéreront à la régie d'ici 2021.

Suite au transfert de compétence des communes vers la métropole, un Syndicat des Eaux de la Région Messine (SERM) est également créé pour assurer la continuité du service rendu jusqu'à présent par la Ville de Metz pour le compte de 23 communes du territoire.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Gravelotte et de la Vallée de l'Orne, le Syndicat des Eaux de Basse-Vigneulles et Faulquemont, le Syndicat Intercommunal des Eaux (SIE) de Verny et le SIE de l'Est Messin sont quant à eux transformés en syndicats mixtes.

Dans son rôle d'autorité organisatrice de la compétence eau potable sur le territoire, Metz Métropole a également participé aux démarches « Agri Mieux » et « Atelier des Territoires » avec les services de l'État. Ces ateliers ont notamment pour but de définir des projets de reconquête de la qualité du cours d'eau Rupt de Mad, principale ressource alimentant la majeure partie de l'agglomération messine.

L'ASSAINISSEMENT

Cette compétence comprend la collecte, le transport et le traitement des eaux usées, confiés à Haganis, régie de Metz Métropole, ainsi que la collecte et le transport des eaux pluviales vers le milieu naturel, partagés entre Haganis et Metz Métropole. En 2018, le montant total des études s'élève à 175 000 €, celui des travaux à 1 419 000 €.



LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

La compétence « Gemapi » comprend l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ; l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès ; la défense contre les inondations et enfin la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Parmi les principaux chantiers de l'année on trouve : un état des lieux du territoire métropolitain qui compte notamment 300 km de cours d'eau et 4 ouvrages de protection contre les crues

le long de la Moselle, le recrutement d'un maître d'œuvre pour la réalisation du programme de renaturation et restauration du ruisseau de Saint-Pierre et affluents, le lancement de deux études diagnostic sur le fonctionnement des ruisseaux de Saulny/Woippy sur 80 km et enfin une étude de maîtrise d'œuvre pour la renaturation des Espaces Naturels

Sensibles pour les étangs de la Saussaie et du Pâquis et le ruisseau de Montvaux.

LA DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Au 1er janvier 2018, la Défense Extérieure
Contre l'Incendie (DECI) devient une compétence
obligatoire des métropoles. Elle a pour objet
d'assurer l'alimentation en eau des moyens des
services d'incendie et de secours par l'intermédiaire de points d'eau identifiés à cette fin.
Si la principale mission consiste à la remise en
état de fonctionnement des poteaux et bouches
incendie ou à leur remplacement, la compétence
englobe également les problématiques de
renouvellement d'équipement, de création de
nouveaux points d'eau incendie et le renforcement
des ouvrages en amont des points d'approvisionnement en eau. Les contrôles et tests de débit
réglementaires des hydrants sont quant eux
toujours assurés par le SDIS pour l'année 2018







L'ÉNERGIE ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La prise de nouvelles compétences en matière d'énergie en 2018 renforce Metz Métropole dans la mise en œuvre de la transition énergétique sur le territoire.

METZ MÉTROPOLE DEVIENT L'AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION D'ÉNERGIE (AODE)

Le 1er janvier 2018, le transfert des compétences « concession de la distribution publique d'électricité et de gaz » et « création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains », donne à Metz Métropole le rôle d'AODE. Celle-ci pilote des contrats de concession existants :

- > gaz : 39 contrats GRDF, 5 communes n'étant pas desservies ;
- > électricité : 41 contrats URM, 3 communes étant groupées en Syndicat d'électricité (Enedis);
- > réseaux de chaleur : 2 contrats UEM.

METZ MÉTROPOLE LABELLISÉE « ÉCORÉSEAU DE CHALEUR »

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Metz Métropole gère le réseau de chaleur existant sur le territoire. Alimenté à 66 % par des énergies renouvelables, long de 114,5 km, c'est le 3^e réseau français de chauffage urbain. Le 4 décembre 2018, Metz Métropole reçoit le label « Écoréseau de chaleur » décerné par l'association Amorce. Cette distinction valorise la performance économique, sociale et environnementale du réseau de chaleur de la métropole.



23 LAURÉATS ÉCO-DÉFIS

Le principe des Éco-Défis est de proposer aux artisans-commerçants et artisans volontaires de relever un minimum de 4 défis à choisir parmi les 18 proposés et répartis en 5 thématiques comme la gestion des déchets, ou les économie d'énergies. Pour la 3e édition, ce sont 23 lauréats que le jury a labellisés.



PARTENARIAT ENTRE METZ MÉTROPOLE ET L'ADEME

Le 18 décembre, Metz Métropole et l'Ademe signent un accord de partenariat pour la transition énergétique. L'objectif est de définir les orientations sur les domaines de coopération et sur les modalités de mise en œuvre et de suivi des actions à réaliser. D'une durée de 3 ans, cet accord s'articule autour de 6 grands axes : l'engagement territorial en faveur de la transition énergétique ; vers une économie circulaire – sobre en ressources ; la ville durable et la ville de demain ; la qualité de vie et le changement de comportement ; la recherche, le développement et l'innovation et le déploiement financier de la transition énergétique.



LES PROJETS DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

Après une augmentation de la puissance raccordée (+ 30 % entre 2010 et 2017), Metz Métropole travaille à la densification du réseau ainsi qu'à son développement avec son délégataire UEM. En témoigne l'avenant au contrat de délégation de service public de Metz Cité adopté en 2018 pour étendre le réseau aux communes limitrophes de Metz. Un projet de centrale biomasse de chauffage urbain est en cours sur la commune de Montigny-lès-Metz et des études sont notamment menées pour développer le réseau sur le Plateau de Frescaty.



ESCAPE GAME « SUR LES TRACES DU PROFESSEUR GREEN »

En partenariat avec Metz Métropole, l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) du Pays messin organise les 30 mai et 2 juin un Escape game ludique et pédagogique sur le thème de l'environnement. En équipe de 4 à 6 personnes, il s'agissait de se mettre sur la bonne piste pour faire notamment des économies d'énergie.

NATURE ET PAYSAGE

Mont Saint-Quentin, Pelouses calcaires du Pays Messin, Plateau de Frescaty... Metz Métropole est un territoire vert! Ainsi, la préservation des espèces, la restauration des milieux, ou encore le développement de l'agriculture périurbaine sont au cœur des politiques d'aménagement de la collectivité.

LE PÂTURAGE OVIN A LE VENT EN POUPE

Pour la deuxième année consécutive, Metz Métropole reconduit le pâturage ovin sur son territoire. Près de 30 ha de pelouses calcaires classées Natura 2000 sont pâturés par une trentaine de brebis de race Lacaune. Objectif: entretenir des milieux sensibles et préserver la faune et la flore rares qu'ils abritent (orchidées, Damier de la Succise...), avec l'appui technique du Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine.

Metz Métropole et l'association des Amis de la Chèvre de Lorraine profitent du salon Agrimax pour signer un partenariat afin de répondre à des enjeux de gestion douce sur le site classé du Mont Saint-Quentin et le site Natura 2000. Metz Métropole est la première collectivité à adhérer à cette association. Objectif: préserver et développer la race « Chèvre de Lorraine » et mettre en place du pâturage mixte chèvre/mouton.

UN GUIDE POUR DÉCOUVRIR LA FAUNE ET LA FLORE LOCALE

Metz Métropole édite un « Guide de découverte des Pelouses Calcaires du Pays Messin » à emporter en balade.
Ce carnet d'une soixantaine de pages permet de découvrir les différents paysages du site Natura 2000 « pelouses du pays messin » et leurs hôtes à l'aide de nombreux croquis et photos. Il est disponible gratuitement dans les mairies du site Natura 2000, et sur le site de Metz Métropole.

UN PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER À PRÉSERVER

Les Trames Verte et Bleue (TVB) constituent un outil d'aménagement durable du territoire pour préserver la biodiversité, maintenir et restaurer des corridors de déplacement et conserver les beautés de la nature, en tenant compte des activités humaines. Depuis le 1er janvier 2018, Metz Métropole poursuit ses travaux sur la déclinaison d'une Trame Verte et Bleue intercommunale, en collaboration avec l'Aguram et le CEREMA.

En 2018 Metz Métropole est lauréate de l'appel à projets Plan Paysage lancé par le ministère de la Transition écologique. Outil transversal et interdisciplinaire, il permet la préservation du patrimoine naturel et historique. Un volet dédié aux paysages nocturnes en constituera l'un des axes forts, en lien avec le projet « Trame Noire » de la démarche TVB. L'élaboration du Plan débutera en 2019.





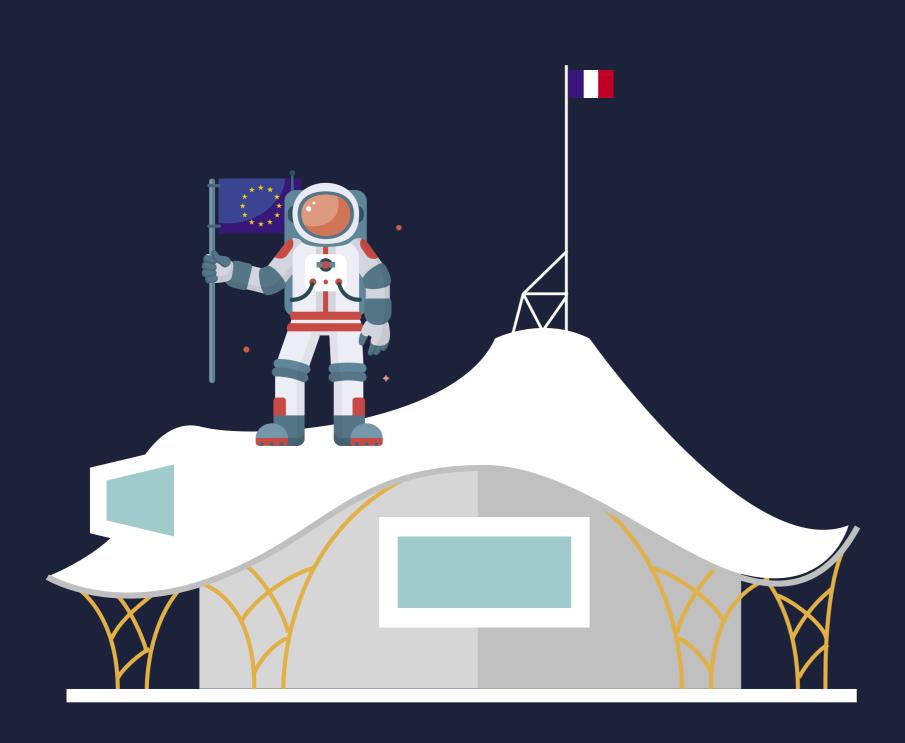
ESPACE TEST AGRICOLE : APPEL À CANDIDATURES

Metz Métropole et l'Eplefpa de Courcelles-Chaussy (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles) travaillent depuis 2014 sur le programme d'aménagement de l'Espace Test Agricole du Plateau de Frescaty et la mise en œuvre des moyens d'exploitation de celui-ci. Ce dispositif propose un cadre technique, juridique et pédagogique permettant le test d'activités maraîchères grandeur nature tout en réduisant la part de risque pour l'entrepreneur. En 2018, les deux partenaires lancent un appel à candidature pour s'installer sur l'ETA. L'arrivée des premiers exploitants de l'ETA est prévue au printemps 2019. Cette démarche s'inscrit dans la cadre de la politique en matière d'agriculture périurbaine de la métropole, qui a pour objectif de favoriser notamment l'emploi agricole sur le territoire, le développement des circuits courts etc. L'agrobiopôle s'impose ainsi petit à petit comme un espace d'expérimentation de la transition agricole et alimentaire dans le Grand Est.

UNE MALLETTE PÉDAGOGIQUE POUR LES ÉCOLES

Destinée à sensibiliser les jeunes enfants à la biodiversité, la mallette pédagogique comprend une vingtaine de jeux et activités, à réaliser en salle ou en extérieur. Depuis septembre, toutes les communes du site Natura 2000 et du site classé du Mont Saint-Quentin disposent d'une mallette empruntable par les écoles et établissements périscolaires. Deux mallettes sont également disponibles à l'emprunt pour les autres communes de la métropole.





SORTIR ET DÉCOUVRIR

Metz Métropole est engagée depuis toujours dans le développement d'une offre culturelle de qualité. Elle gère le Musée de La Cour d'Or, l'Opéra-Théâtre et le Conservatoire Gabriel Pierné et elle soutient le Centre Pompidou-Metz et l'École Supérieure d'Art de Lorraine (ESAL). Cette dynamique profite notamment au jeune public dans le cadre du Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CT EAC) 2018-2020. Celui-ci a pour objectif d'assurer à la totalité des écoliers messins l'accès à un Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle qui passe notamment par les équipements culturels de la métropole. Les partenaires (État, Ville de Metz, Metz Métropole) sont favorables à l'adhésion progressive de nouvelles communes à ce dispositif. La programmation tant en matière de spectacles que d'expositions fait la part belle aux coopérations internationales, favorisant par là-même l'attractivité et le rayonnement du territoire et les retombées économiques et touristiques.

TOURISME &

TOURISME D'AFFAIRES





NOUVEAUX TARIFS POUR LA TAXE LOCALE DE SÉIOUR

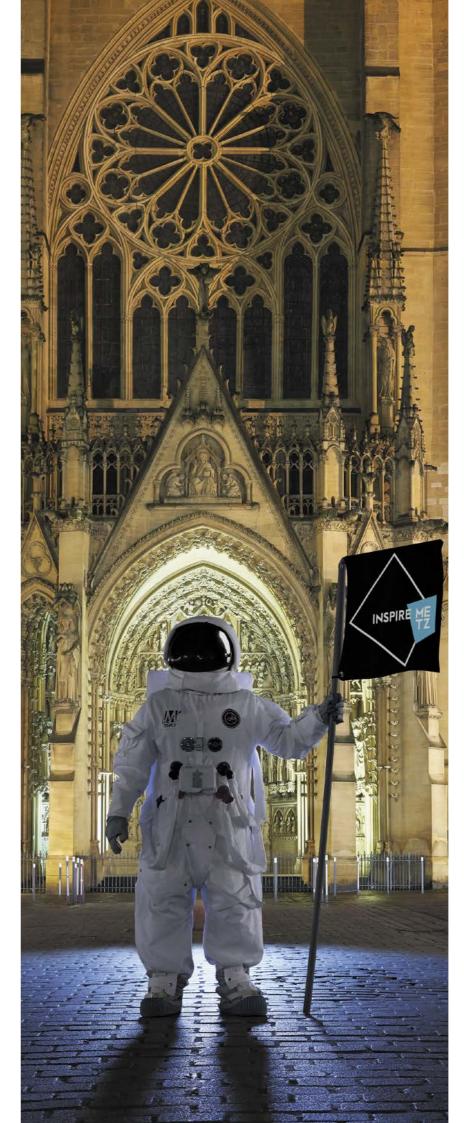
Suite à la loi de finances rectificative pour 2017 prévoyant une réforme importante de la taxe locale de séjour, le 11 juin 2018, Metz Métropole fixe les nouveaux tarifs de la taxe locale de séiour applicables à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette taxe est perçue du 1er janvier au 31 décembre auprès des personnes hébergées à titre onéreux sur le territoire de la métropole, qui n'y sont pas domiciliées et n'y possèdent pas de résidence. Le montant dû par chaque visiteur est égal au tarif applicable à la classe de l'hébergement dans lequel il réside, multiplié par le nombre de nuitées de son séjour. Pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement, le tarif est de 5 % du coût hors taxe de la nuitée par personne dans la limite du tarif appliqué aux hébergements classés 4 étoiles. Le Conseil Départemental de la Moselle a institué une taxe additionnelle de 10 % à la taxe de séjour. Dans ce cadre et conformément aux dispositions, celle-ci est recouvrée par Metz Métropole pour le compte du Département dans les mêmes conditions que la taxe métropolitaine à laquelle elle s'ajoute.

Cette loi prévoit la généralisation de la collecte de la taxe locale de séjour par les opérateurs numériques intermédiaires de paiement. La totalité de la somme perçue est engagée dans le financement du développement touristique local.

METZ CONGRÈS - ROBERT SCHUMAN, I UN ARGUMENT DE POIDS l

Metz Congrès - Robert Schuman est le nouvel atout du territoire pour développer le tourisme d'affaires. À ce titre, l'agence Inspire Metz a repris les missions du Bureau des Congrès en son sein. L'action de l'agence Inspire Metz s'inscrit dans la continuité des outils mis en place depuis 2015 avec la promotion de la métropole comme « destination d'affaires » et toute l'offre relative à ce secteur (lieux de réception, hébergements, restaurants, loisirs, sports, culture, économie...). Cette promotion s'opère lors de salons nationaux et internationaux, de workshops, d'éductours... et via la prospection auprès d'événements (congrès, séminaires, colloques, conventions...) susceptibles d'être accueillis sur le territoire.

Adossé à la gare SNCF, face au Centre Pompidou-Metz à proximité immédiate du futur Hôtel Starck et à seulement quelques minutes à pied du centre historique, l'équipement s'offre le luxe d'accueillir pour son ouverture l'ESWC (ESport World Convention), une compétition internationale de jeux vidéos confrontant les meilleurs joueurs mondiaux en public. C'est un total de 18 000 spectateurs sur place et 1 million de spectateurs uniques en ligne qui ont assisté au tournoi. Ensuite, c'est GEN 2018, le grand rassemblement des acteurs du numérique du Grand Est qui a pris le relais avec des invités comme Bertrand Piccard.



CONSTELLATIONS FAIT BRILLER LA MÉTROPOLE

Désireuse de contribuer au rayonnement touristique et culturel du territoire, Metz Métropole s'affirme comme un partenaire privilégié de Constellations, festival tourné vers les arts numériques, auquel elle participe tant financièrement qu'artistiquement. Dès 2017, la première édition connaît déjà un franc succès avec 600 000 spectateurs et un nombre de nuitées hôtelières en hausse de 20 %. Son aura dépasse notre territoire métropolitain. La ville de Metz reçoit le Trophée des centres-villes et cœurs de métropole, dans le cadre du « Prix de l'Animation événementielle et culturelle ». Confortée par cette réussite, la deuxième édition de Constellations se déroule du 28 juin au 16 septembre 2018. Le festival met alors en lumière le patrimoine culturel, urbain et naturel de Metz. Des parcours numériques au mapping sur la cathédrale Saint-Étienne, l'effervescence culturelle s'empare de nombreux lieux patrimoniaux. Notamment le Musée de La Cour d'Or qui diffuse, dans son nouvel espace d'accueil, le spectacle « Bestiaire céleste » des artistes de AV Exiters tandis que l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole accueille sur sa terrasse « Les Hommes debout », une installation lumineuse et sonore. D'un coup d'essai à un coup de maître, cette deuxième édition accueille plus de 950 000 spectateurs!



LE MUSÉEDE LA COUR D'OR



COLLOQUE INTERNATIONAL DE NUMISMATIQUE

Organisé en collaboration avec la Société d'Étude Numismatique et Archéologique, ces journées d'études pluridisciplinaires réunissent de nombreux spécialistes de numismatique, d'archéologie, d'histoire de l'art et de muséologie pour une présentation des résultats de leur recherche. Cette manifestation scientifique de haut niveau met en lumière le fonds remarquable de monnaies, médailles, jetons et coins monétaires conservés au Musée.

Le Musée de La Cour d'Or ouvre un nouveau chapitre de son histoire architecturale avec l'inauguration de son nouvel espace d'accueil. Pour fêter l'événement et inviter le public à le (re)découvrir, un mois de gratuité estival est proposé au public avant de le séduire avec une exposition labellisée d'intérêt national, une première depuis 2004.

UN ESPACE D'ACCUEIL

Fruit d'une longue réflexion et résultat de 18 mois de travaux, le nouvel espace d'accueil du Musée ouvre ses portes le 5 juin. Outre les services indispensables à toute visite, la chapelle des Petits Carmes restaurée propose une vue inédite sur la ville grâce à sa baie vitrée et sa salle d'exposition de 70 m² en accès libre. La restauration permet de redécouvrir les voûtes dans un état proche de celui de 1675, ainsi que les boiseries de la bibliothèque, associées à la modernité d'un lustre hélicoïdal en aluminium poli miroir.

EXPOSITION SPLENDEURS DU CHRISTIANISME

Le 3 octobre démarre *Splendeurs du christianisme*. *Art et dévotions de Liège à Turin, Xe-XVIIIe siècles,* une exposition labellisée d'intérêt national. Fruit d'un partenariat avec l'Université de Lorraine, elle

est un prolongement vers le public d'un programme universitaire de recherche ambitieux, qui a mobilisé 50 chercheurs de 7 laboratoires de Belgique, France, Italie et Luxembourg. L'exposition présente plus de 100 trésors issus de 37 institutions culturelles françaises, italiennes, et belges.

UN MUSÉE POUR TOUS LES PUBLICS

L'année 2018 est marquée par une volonté du musée d'être accessible à tous. Outre les cartels trilingues apparus dans le parcours muséographique, une visite guidée des collections et deux visites thématiques sont proposées au public germanophone. Le service des publics s'est également formé aux troubles cognitifs pour proposer des animations accessibles au public atteint de handicap ou avec trouble du spectre autistique. Trois visites sensorielles sont créées ainsi que des livrets de visite en FALC (Facile à Lire et à Comprendre).

CHIFFRES-CLÉS

- > 17 diagnostics archéologiques sur le territoire de la métropole
- 3 fouilles archéologiques à La Maxe,
 Mondelange et Sarrebourg en plus de celles liées aux PAVEs.

L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

Le pôle Archéologie préventive assure la préservation des vestiges durant les travaux d'aménagement. Metz Métropole en garantit la conservation au sein du Pôle de recherches interdisciplinaires de Metz (PRIAM).



NAISSANCE DU PRIAM

En juin, le nouveau Centre de Conservation et d'Études de Lorraine est inauguré dans le prolongement de la Maison de l'Archéologie et du Patrimoine de Metz Métropole. Conçu pour accueillir les archives du sol provenant des opérations archéologiques menées sur le territoire lorrain (mobilier et documentation de fouille), il abrite 17 kilomètres linéaires de rayonnages. Il forme, avec la MAP, le Pôle de recherches interdisciplinaires de Metz (PRIAM). Fruit d'une volonté de l'État et de Metz Métropole, le PRIAM abrite l'ensemble de la chaîne opératoire de l'archéologie : collecte, traitement et conservation des objets et mobiliers mis au jour ainsi que des réserves externalisées du Musée de La Cour d'Or.

DÉCOUVRIR LE MÉTIER D'ARCHÉOLOGUE

Le pôle Archéologie préventive mène depuis 3 ans déjà un projet artistique et culturel avec le collège Taison à Metz composé de cycles d'ateliers sur diverses thématiques comme la taille de silex, l'épigraphie latine - avec l'étude d'exemples concrets comme la lecture de textes sur les stèles funéraires présentes dans nos réserves archéologiques - ou encore la numismatique. Le dernier volet du cycle est consacré à une rencontre avec une anthropologue, une présentation des réserves archéologiques à la MAP et un jeu de planches présentant les différents aspects du métier d'archéologue. Tous ces ateliers sont choisis pour leur complémentarité, dans le but de mettre en évidence la diversité du métier d'archéologue ainsi que les formations qui peuvent y mener.



DES ATELIERS POUR LE PUBLIC

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le pôle Archéologie préventive propose des conférences et des visites guidées pour les adultes, ainsi que des ateliers autour de la numismatique ou encore de la taille de pierre pour les plus jeunes.

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL

DE METZ MÉTROPOLE



Si le CRR de Metz Métropole donne à voir l'aboutissement de ces enseignements artistiques au travers de nombreuses représentations et collaborations culturelles sur le territoire, il accueille aussi en certaines occasions chercheurs et amateurs de patrimoine architectural.

PREMIÈRE PARTICIPATION AUX IEP

Le 15 septembre 2018, le Conservatoire ouvre ses portes durant les Journées Européennes du Patrimoine (JEP). À travers 5 visites guidées mêlant histoire du bâtiment et musique live interprétée par les graines d'artistes et les enseignants, le public découvre des espaces qui lui sont habituellement fermés.

NOCTURNES MUSICALES AU CENTRE POMPIDOU-METZ

Dès le vernissage de l'exposition *Peindre la nuit,* le 12 octobre 2018, le Centre Pompidou-Metz propose une nocturne musicale par mois en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional. L'occasion pour les visiteurs de découvrir l'exposition dans une atmosphère particulière en compagnie des élèves du CRR et de leurs prestations musicales et théâtrales.

CHANTS D'HONNEUR À L'ARSENAL

Le 17 juin 2018, l'Arsenal présente *Chants d'honneur*, spectacle choral qui rend hommage aux combattants de la Grande Guerre. Ce spectacle réunit près de 200 élèves choristes du Conservatoire. Convertis en Poilus le temps d'un spectacle, ils ont inventé des textes musicaux, lancés des chants spontanés, interprétés des chansons de l'époque ou de grands airs classiques, fabriqués des instruments de fortune et créé un langage commun, l'argot né dans les tranchées. De l'enfer des tranchées à l'insouciance du Poilu's Park, les choristes offrent un vaste kaléidoscope musical et vocal.

PREMIÈRES JOURNÉES DE LA MUSIQUE ANCIENNE

Du 16 au 18 mars 2018, plus d'une centaine de participants assistent aux journées d'études organisées par le Conservatoire et le Labex Gream (Université de Strasbourg) au musée de La Cour d'Or. Les intervenants permettent au public composé d'étudiants, de chercheurs et d'artistes de mieux appréhender l'interprétation de la musique du Moyen-Âge et de la Renaissance. Au programme également: un point sur l'état actuel de la recherche, une visite des collections du musée, la découverte des fonds musicaux précieux conservés à la Médiathèque Verlaine ainsi qu'un concert avec la Maîtrise de la Cathédrale.

OPÉRA-THÉÂTRE

DE METZ MÉTROPOLE

L'Opéra-Théâtre poursuit sa principale mission en proposant une programmation d'excellence pluridisciplinaire (théâtre, danse, lyrique) sur le territoire de Metz Métropole. La saison artistique 2018-2019 met en avant quatre siècles de musique française : de l'époque classique, en passant par le grand répertoire romantique, le spectacle musical et enfin la création d'un opéra contemporain.

AMADEUS : UNE NOUVELLE PRODUCTION THÉÂTRALE

L'Opéra-Théâtre ouvre cette saison par la pièce *Amadeus* en coproduction avec le Centre Dramatique National Nancy-Lorraine et La Manufacture qui reprendra le spectacle pour quatre représentations en octobre. *Amadeus* évoque la rivalité entre les deux compositeurs Mozart et Salieri, joués respectivement par les acteurs Hugo Becker et Thierry Frémont. La mise en scène est signée Paul-Émile Fourny.

NOUS SOMMES ÉTERNELS : CRÉATION MONDIALE D'UN OPÉRA

La création d'un opéra au XXI^e siècle est un événement rare. *Nous sommes éternels* librement adapté du roman éponyme de Pierrette Fleutiaux, Prix Femina 1990, par le compositeur Pierre Bartholomée est donc créé à Metz et salué par la critique. Cette démarche est soutenue par la Fondation Beaumarchais, la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Fonds de Création Lyrique (ministère de la Culture et de la Communication, ADAMI et SACD). Il s'agit également d'une collaboration avec l'Union royale belge de Lorraine, dans le cadre de son 100^e anniversaire.

DES COLLABORATIONS RÉGIONALES, NATIONALES ET INTERNATIONALES

Cette saison 2018-2019 confirme les nombreux projets de collaborations de l'Opéra-Théâtre avec des institutions françaises et européennes reconnues, telles que les Opéras de Reims, Massy, Avignon, Nice, Marseille, ou le Kinneksbond au Luxembourg. En 2018, plusieurs productions ont fait l'objet de tournées à Nancy, Reims, Thionville, Massy, à Tel Aviv et Karmiel (Israël) et à Mamer (Luxembourg). Les artistes permanents de l'institution, Chœur et Ballet, ont aussi rythmé la vie de la Métropole en participant au festival Constellations (Metz) ou en se produisant à des concerts à Moulins-lès-Metz, Vantoux et Augny.

JEUNES DE MOINS DE 26 ANS

25 % du public de l'Opéra-Théâtre a moins de 26 ans. Les parcours pédagogiques pour les établissements scolaires tout comme la tarification spécifique permet d'attirer chaque saison de plus en plus de jeunes.

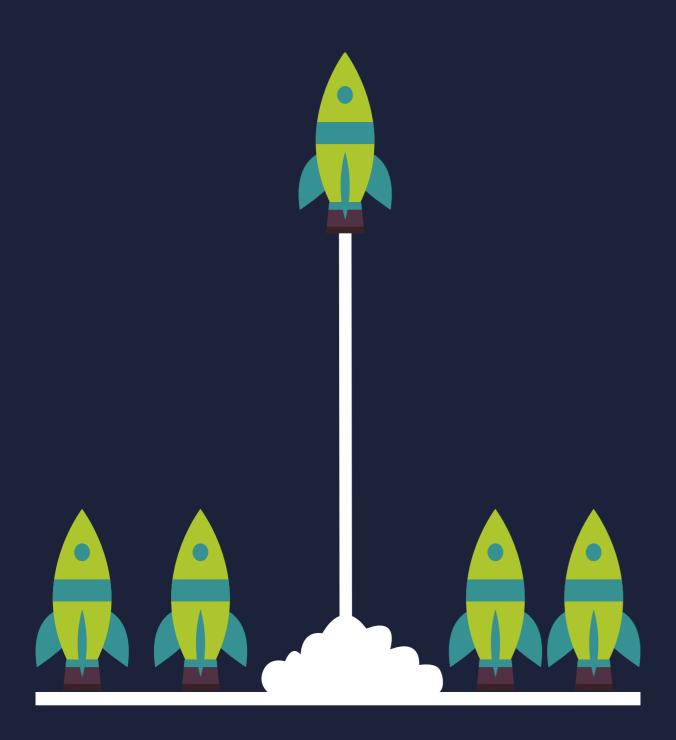
10 RENDEZ-VOUS POUR TOUS LES PUBLICS

Ils sont programmés chaque saison pour permettre gratuitement au plus grand nombre de pousser les portes de l'Opéra-Théâtre (visites, répétitions, rencontres, portes ouvertes...).

37 ENTREPRISES SOUTIENNENT L'OPÉRA-THÉÂTRE

Le Club-Partenaires d'entreprises permet à des entreprises de soutenir financièrement, en nature ou en compétences la saison artistique de l'Opéra-Théâtre.





INNOVER ET ENTREPRENDRE

Metz Métropole accompagne les projets numériques : la fibre optique, BLIIIDA... En multipliant les partenariats d'excellence, elle crée des synergies entre les différents acteurs scientifiques, économiques, institutionnels qui dynamisent le territoire. L'aménagement des espaces d'activité économique (Plateau de Frescaty, ZAC de Mercy, Quartier de l'Amphithéâtre...) et le diagnostic du Schéma de développement des zones d'activité économique accélèrent les transformations de notre territoire vivant. Sous l'impulsion de la métropole, l'implication des entreprises, des associations et des particuliers dans le mécénat scelle le rayonnement culturel du territoire et son engagement en faveur du développement durable. Enfin, ayant à cœur d'inclure les habitants dans la vie de leur territoire, Metz Métropole développe la participation citoyenne. Des projets aux actions, la métropole innove et entreprend!

LA STRATÉGIENUMÉRIQUE

Lancée le 14 juin 2018, la stratégie numérique de Metz Métropole redessine le territoire et tisse des liens avec les différents acteurs.

La stratégie numérique de Metz Métropole vise un double objectif. Il s'agit d'une part de traduire opérationnellement ce que le numérique peut apporter à la métropole messine. De l'autre, il s'agit de diffuser une culture numérique indispensable à toute réflexion territoriale. Les douze actions proposées portent une ambition affirmée et assumée, de nature à redonner à Metz Métropole une stature nationale dans un domaine stratégique. Mais cette ambition s'inscrit budgétairement dans la continuité. L'intelligence collective et les initiatives privées constitueront le moteur financier de la stratégie numérique. Conjuguer le numérique avec l'aménagement du territoire, le développement économique et la qualité de vie dans la métropole, tel est l'enjeu synthétique de cette stratégie numérique qui vise, au-delà de sa contribution à l'identité du territoire, à repenser nos modes de travail, nos organisations, à l'instar de tous les acteurs socio-économiques et des générations montantes du territoire de la métropole.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LE TERRITOIRE

Le 6 novembre 2018, la première réunion publique consacrée à la fibre réunit plus de 200 personnes à Saulny. Une trentaine de réunions sont prévues entre novembre 2018 et janvier 2020. Avec l'évolution des nouvelles technologies, l'objectif est d'informer les citoyens de la métropole, commune par commune, des modalités d'accès au service, en présence des opérateurs. La convention de déploiement de la fibre optique pour 100 % des habitants et des entreprises, signée en décembre 2014, prévoit la couverture totale du territoire pour fin 2020.

LANCEMENT DE THE POOL, INCUBATEUR DE START-UP DE BLIIIDA

Lancé le 27 septembre 2018, THE POOL vise à consolider des projets innovants par le biais d'un programme d'accompagnement. Celui-ci se compose de cours collectifs sur les volets financiers, commerciaux... et d'un coaching individualisé sur un ou plusieurs cycles de six mois. Toutes les étapes sont soumises à validation par un comité d'engagement composé d'experts de l'écosystème numérique.





PROJET BLIIIDA 202 TRAVAUX EN VUE

Annoncé le 23 octobre 2018, BLIIIDA, bâtiment totem French Tech, va s'embellir d'ici fin 2020. Les travaux se concentrent sur la réhabilitation technique, thermique, acoustique et sécuritaire; le doublement et la réorganisation des espaces en trois quartiers, numérique, médias et art, ainsi que le renforcement de l'intégration urbaine. L'objectif est de positionner BLIIIDA dans le top 5 des tiers-lieux en France et d'en faire le tiers-lieu leader de la Grande Région transfrontalière.



Le groupe BPCE (Banque Populaire Caisse d'Épargne) implante son centre régional de développement numérique à BLIIIDA. Derrière le nom de code « 89C3 » dans lequel les lettres BPCE apparaissent, la structure développe des outils numériques destinés aux clients et collaborateurs des établissements bancaires. 89C3 fait appel aux compétences régionales et hébergera dans ses espaces une vingtaine de collaborateurs du groupe immergés au cœur de BLIIIDA et en lien avec l'écosystème numérique du territoire.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE & L'INNOVATION



Sur le territoire de la métropole, des partenariats et acteurs d'excellence permettent de constituer des pôles d'expertise autour de la formation, de l'entrepreneuriat, de la recherche, du transfert de technologie et de l'appui au développement des entreprises.

« INVENT METZ CAMPUS » : UNE DÉMARCHE AU SERVICE DU RAYONNEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE MÉTROPOLITAIN

Lancée à la rentrée 2017, la démarche Invent Metz Campus se déploie pour valoriser un écosystème d'acteurs de la formation supérieure, de la recherche, du transfert de technologie et les entreprises au travers de projets et événements favorisant la transversalité, la promotion des compétences et la vie de campus.

DES EXPERTISES D'APPUI À LA STRATÉGIE DE LA MÉTROPOLE

Des partenariats, nouveaux ou renforcés, complètent l'offre locale de conseil et d'expertise en ciblant notamment les filières stratégiques, l'entrepreneuriat ou encore la création d'entreprises liée à la recherche. Toutes les compétences du territoire sont ainsi capitalisées pour appuyer les projets de leur genèse jusqu'à la croissance des start-up sur les marchés.

Outre son intervention dans le déploiement d'Invent Metz Campus, **Materalia** accompagne également une plus forte valorisation des champs stratégiques « Matériaux et Procédés » et « Usine du Futur ». Une subvention de fonctionnement de 30 000 € lui a été attribuée par le Bureau Métropolitain. **Grand E-Nov**, agence régionale de l'innovation, bénéficie quant à elle d'un soutien de 60 000 € et le **C2IME** de 40 000 €.

UNE MOBILISATION DES POTENTIELS SCIENTIFIQUES POUR STIMULER L'ENTREPRENEURIAT

Le partenariat avec l'Incubateur Lorrain (subvention de 20 000 €) s'inscrit dans un soutien renforcé de la Métropole à l'Entrepreneuriat issu de la recherche. Le financement pour 40 000 € du Pôle Éudiant Entrepreneur de Lorraine (PEEL) favorise le développement de la culture entrepreneuriale auprès du public étudiant et l'accompagnement de leurs projets de création.

UN APPUI À LA RECHERCHE D'EXCELLENCE DÉVELOPPÉE PAR LES LABORATOIRES ACADÉMIOUES

Chaque année de nouveaux projets de recherche illustrent l'excellence des compétences des laboratoires du site métropolitain. Deux projets d'envergure bénéficient en 2018 d'un financement de la métropole : le projet « ResEX » du laboratoire LCP-A2MC (achat d'un spectromètre de dernière génération permettant le développement d'applications à fort potentiel pour l'environnement, l'énergie et la biologie, et confortant ainsi le rang du laboratoire dans un réseau international d'excellence) et le projet « Implant » du laboratoire LEM3 (conception d'implants anatomiques dentaires imprimables en 3D, première étape d'un projet de conception de dispositifs médicaux sur mesure implantables dans le corps humain qui participent des grands défis de santé publique).

UN SOUTIEN ACCRU À L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Les composantes messines de l'Université de Lorraine bénéficient du soutien régulier de la métropole (280 000€). En outre Metz Métropole participe en 2018 aux réflexions de programmation des travaux de restructuration du campus Saulcy, dans l'objectif de capitaliser pleinement tout le potentiel scientifique et paysager dans un projet de campus ambitieux et novateur.

La Fondation NIT de l'Université de Lorraine intègre désormais l'animation du projet métropolitain ESRI et développe sa mission de mobilisation de mécénat au service du financement des projets de l'Université de Lorraine.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNIVERSITÉ FRANCO-ALLEMANDE

Du 23 au 25 mai, le territoire accueille l'assemblée générale de l'Université franco-allemande (UFA), en partenariat notamment avec Metz Métropole et l'agence Inspire Metz. L'UFA fédère 186 établissements à travers la France et l'Allemagne. Elle finance des programmes d'études et de recherche binationaux et offre des bourses aux étudiants. Ponctué de réceptions officielles, l'événement témoigne de la fécondité des relations franco-allemandes dans l'enseignement supérieur et la recherche, à Metz Métropole.



L'ISFATES SOUFFLE SES 40 BOUGIES

L'Institut supérieur franco-allemand de techniques, d'économie et de sciences (Isfates) accueille chaque année plus de 450 étudiants en cursus supérieurs de management et sciences de l'ingénieur dans un environnement international. En novembre, il célèbre ses 40 ans à Metz Congrès Robert Schuman avec de nombreux anciens élèves et personnalités du monde politique, économique et territorial.

L'AMÉNAGEMENT

DU TERRITOIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Metz Métropole gère et aménage les 27 sites d'activité économique du territoire, sur près de 1 700 hectares, soit 6 % de la superficie de la métropole. En 2018, la métropole consacre plus de 27 M€ à l'aménagement des zones d'activité économique, l'objectif est de favoriser la création d'emplois.

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DES ZAE

Metz Métropole et l'Aguram (Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle), conduisent un Schéma de développement des zones d'activité économique (ZAE) qui permet d'affiner les connaissances de l'occupation et de la vie de ces espaces. Ce diagnostic actualise les données de l'atlas des ZAE et facilite l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action qui porte sur plusieurs niveaux d'intervention : signalétique, requalification, nouveaux projets... En tant que maîtres d'œuvre ils sont accompagnés par le bureau d'étude Synopter.



SUR LE PLATEAU DE FRESCATY

- > Les installations d'entreprises dynamisent l'ancienne base aérienne. En effet, CB Papiers réhabilite le HM5, un ancien hangar, en intégrant les normes environnementales. Perez Carrelages, quant à lui, construit ses nouveaux locaux. Il s'agit de la première construction d'un bâtiment.
- > Le centre d'entraînement professionnel du FC Metz permettra de réhabiliter trois bâtiments dont l'emblématique HM17. Sous la forme d'un bail à construction d'une durée de 35 ans. Metz Métropole a proposé la location de cet ensemble d'environ 30 hectares.
- > Metz Métropole a entrepris la création de la ZAC Pointe Sud dès avril 2017. D'une superficie de 54 ha, cette zone d'aménagement concerté se situe principalement sur la commune d'Augny et la frange Est de Marly. Elle a territoire d'intervenir dans l'élaboration du projet.

IMPLANTATIONS AU PÔLE SANTÉ INNOVATION DE MERCY

La Direction européenne de la qualité du médicament & soins de santé (EDQM) installe son site secondaire sur le Pôle santé innovation. Le bâtiment de 3 000 m² sera destiné à stocker plus de 3 000 étalons de





INAUGURATIONS AU OUARTIER DE L'AMPHITHÉÂTRE !

METZ CONGRÈS - ROBERT SCHUMAN

Inauguré le 7 septembre, Metz Congrès-Robert Schuman est le premier centre en France à répondre aux critères HQE (Haute Qualité Environnementale). Conçu par l'architecte Jean-Michel Wilmotte, le bâtiment de 15 300 m² comprend 5 niveaux : un rez-de-chaussée, un rez-de-parvis, deux niveaux supérieurs et une mezzanine. Chaque niveau propose une programmation lisible et un jeu de circulations permettant de profiter des vues panoramiques. Plus de 10 750 pierres de Jaumont habillent la façade. La lumière naturelle est omniprésente avec 3 800 m² de vitrage. L'auditorium de 1 200 places, réalisé sur boîtes à ressort, est structurellement indépendant du bâtiment afin de réduire les nuisances acoustiques.

LE PARVIS ADRIENNE THOMAS ET LA PASSERELLE DES DROITS DE L'HOMME

Le parvis Adrienne Thomas et la passerelle des Droits de l'Homme sont inaugurés le 11 juillet. Ce nouvel aménagement en sortie du tunnel des arrivées de la gare de Metz permet un accès piéton, accessible aux personnes à mobilité réduite, au quartier de l'amphithéâtre. Ce projet a été piloté par la Société d'aménagement et de restauration de Metz Métropole (Saremm).





Metz Métropole met en œuvre des actions de prospection, négociation, fidélisation, auprès des entreprises locales pour soutenir divers projets du territoire.



LES OUATRIÈMES RENCONTRES DU MÉCÉNAT

Organisée le 27 novembre, cette édition a pour thème « Metz Mécènes Solidaires, un Fonds de dotation au service du territoire ». Co-organisé avec Metz Mécènes Solidaires à l'occasion de son lancement officiel, ce nouvel outil de collecte de don est accompagné par Metz Métropole, la ville de Metz et son CCAS. L'événement a réuni 250 mécènes, prospects et porteurs de projets.

OUVERTURE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le mécénat s'ouvre aux projets de développement durable. Un mécénat avec la fondation Demathieu Bard Initiatives permet de financer quinze mallettes pédagogiques « Natura 2000 » pour sensibiliser les enfants à la nature. L'entreprise Claas quant à elle contribue au financement de trente mallettes pédagogiques « Mon Petit Légumady », pour développer une démarche « anti-gaspi » dans les cantines scolaires.

PREMIÈRE SOUSCRIPTION PUBLIQUE DE METZ MÉTROPOLE

Le 2 juin, le Musée de La Cour d'Or ouvre son nouvel espace d'accueil dans la chapelle des Petits Carmes. Pour cette première souscription publique, Metz Métropole a récolté 250 750 € de dons provenant de particuliers (près de 250), d'associations et d'une trentaine d'entreprises locales.

LA PARTICIPATION CITOYENNE

Avec l'appui du Conseil de développement durable (CODEV), Metz Métropole développe des actions participatives concrètes (collaboration, dialogue, concertation, réunion





CODEV: PERSPECTIVES ET TRAVAUX

Le 21 novembre 2018, le CODEV est renouvelé d'environ un tiers de ses membres et élit une nouvelle Présidente, Marie-Claude Malhomme. Ses divers travaux accentuent la participation citoyenne. Les ateliers du CODEV s'axent ainsi sur la vie du citoyen dans la coopération transfrontalière ; l'équité dans la pénétration du développement durable dans les populations isolées : le suivi du Plan de Déplacements Urbains et la rédaction de recommandations quant au développement du vélo sur le territoire ; la révision de la Charte de la Participation de Metz Métropole et l'évaluation et le suivi de l'impact des travaux du CODEV.

- > Le 8 juin, le CODEV remet son rapport « Les habitants et la Métropole : une demande de renouveau! ». Sur la base d'un diagnostic, celui-ci propose un plan d'action visant à redéfinir la place du maire dans la métropole et à développer le dialogue public entre la métropole et les élus, les citovens et les usagers.
- > Fin 2018, un partenariat est établi avec des étudiants de l'Université de Lorraine (Master 2 Intelligence Territoriale de Metz et Innovation Urbaine pour les Villes et Territoires en Transition de Nancy). Le travail de prospective « Transitions écologique, alimentaire et énergétique » a permis aux étudiants de réfléchir à leur vision de la métropole en 2050.

QUELQUES EXEMPLES DE PARTICIPATION CITOYENNE

Metz Métropole met en place plusieurs formes de démarches pour améliorer la compréhension de ses projets par la population et répondre à ses questions. À titre d'exemple trois réunions publiques autour de projets de voirie ou de mobilité ont été organisées, ainsi qu'une consultation publique dans le cadre du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés. La Métropole s'appuie également sur l'expertise des citoyens en tant qu'habitants des quartiers prioritaires dans le cadre de la Politique de la Ville, par le biais des conseils citoyens.

OPÉRA-THÉÂTRE: PREMIÈRE SOIRÉE DÉCOUVERTE

et de prospection a deurs du Club-Partenaires

PRINTEMPS METZ **ET CONSERVATOIRE:** UN PARTENARIAT ATYPIQUE

toire Gabriel Pierné ont chacun bénéficié d'une tenue de travail offerte par le Printemps Metz. Ces vêtements sont déplacements sur scène.





LES CHIFFRES CLÉS DES COMMUNES EN 2018

- 60 AMANVILLERS
 ARS-LAQUENEXY
 ARS-SUR-MOSELLE
 AUGNY
- 61 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN
 CHESNY
 CHIEULLES
 COIN-LÈS-CUVRY
- COIN-SUR-SEILLE
 CUVRY
 FÉY
 GRAVELOTTE
- JURY
 JUSSY
 LA MAXE
 LAQUENEXY
- 64 LE BAN-SAINT-MARTIN
 LESSY
 LONGEVILLE-LÈS-METZ
 LORRY-LÈS-METZ
- MARIEULLES-VEZON
 MARLY
 MÉCLEUVES
 METZ
- MEY

 MONTIGNY-LÈS-METZ

 MOULINS-LÈS-METZ

 NOISSEVILLE
- 67 NOUILLY
 PELTRE
 PLAPPEVILLE
 POUILLY
- 68 POURNOY-LA-CHÉTIVE
 ROZÉRIEULLES
 SAINT-JULIEN-LÈS-METZ
 SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE
- 69 SAINTE-RUFFINE SAULNY SCY-CHAZELLES VANTOUX
- O VANY
 VAUX
 VERNÉVILLE
 WOIPPY

AMANVILLERS

FRÉDÉRIQUE LOGIN

976 ha - 2 200 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

8 permis de construire

32 déclarations préalables

21 certificats d'urbanisme d'information

17 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

Subvention OPAH : 458 €



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 40 715 €



COLLECTE DES DÉCHETS

6 points d'apport volontaire enterrés 178 composteurs individuels

ARS-LAQUENEXY

JEAN-FRANÇOIS SCMITT

625 ha - 944 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

3 permis de construire

1 permis de démolir

14 déclarations préalables

16 certificats d'urbanisme d'information

17 déclarations d'intention d'aliéner



COLLECTE DES DÉCHETS

1 point d'apport volontaire enterré 113 composteurs individuels

ARS-SUR-MOSELLE

BRUNO VALDEVIT

1160 ha - 4 732 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

5 permis de construire

2 permis de démolir

44 déclarations préalables

103 certificats d'urbanisme d'information

59 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

Subvention OPAH : 1955 €

Soutien à la construction de logement : 87 000 €



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 11 100 €



COLLECTE DES DÉCHETS

2 points d'apport volontaire enterrés 166 composteurs individuels

AUGNY

FRANCOIS HENRION

1498 ha - 1 906 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

13 permis de construire

12 déclarations préalables

56 certificats d'urbanisme d'information

36 déclarations d'intention d'aliéner

LOGEMENT

Subvention OPAH: 321 €



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 42 200 €



COLLECTE DES DÉCHETS

1 point d'apport volontaire enterré 147 composteurs individuels

CHÂTEL-SAINT-GERMAIN

ROBERT MARCHAL

1 288 ha - 2 005 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

26 permis de construire

1 permis de démolir

43 déclarations préalables

50 certificats d'urbanisme d'information

37 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

Subvention OPAH: 855 €



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 13 750 €



COLLECTE DES DÉCHETS

175 composteurs individuels

CHESNY

PATRICK GERUM



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

2 permis de construire

2 certificats d'urbanisme d'information

3 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

Subvention OPAH: 500 €



COLLECTE DES DÉCHETS

1 point d'apport volontaire enterré

55 composteurs individuels

CHIEULLES

IEAN-LOUIS BALLARINI

261 ha - 424 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

5 permis de construire

6 déclarations préalables

9 certificats d'urbanisme d'information

9 déclarations d'intention d'aliéner



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 16 586 €



COLLECTE DES DÉCHETS

1 point d'apport volontaire enterré 68 composteurs individuels

LOGEMENT

COIN-LÈS-CUVRY

CHRISTIANE KUNZ

15 permis de construire

26 déclarations préalables

655 ha - 727 habitants

URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

13 certificats d'urbanisme d'information

10 déclarations d'intention d'aliéner

Subvention OPAH: 3 000 €



COLLECTE DES DÉCHETS

87 composteurs individuels

COIN-SUR-SEILLE

JOCELYNE KOLODZIEJ

261 ha - 352 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

10 déclarations préalables 9 certificats d'urbanisme d'information

4 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

Subvention OPAH: 3 000 €



COLLECTE DES DÉCHETS

40 composteurs individuels

CUVRY

FRANÇOIS CHARPENTIER

544 ha - 847 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

38 permis de construire

1 permis de démolir

10 déclarations préalables

17 certificats d'urbanisme d'information

41 déclarations d'intention d'aliéner



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 3 913 €



COLLECTE DES DÉCHETS

1 point d'apport volontaire enterré 103 composteurs individuels

103

---- I

IURY

URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

47 permis de construire

31 déclarations préalables

9 certificats d'urbanisme d'information

STANISLAS SMIAROWSKI

317 ha - 1 055 habitants

18 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

Soutien à la construction de logement : 47 500 €



COLLECTE DES DÉCHETS

3 points d'apport volontaire enterrés 69 composteurs individuels

JUSSY

GUY BERGÉ

291 ha - 471 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

4 permis de construire

12 déclarations préalables

30 certificats d'urbanisme d'information

16 déclarations d'intention d'aliéner



COLLECTE DES DÉCHETS

1 point d'apport volontaire enterré

51 composteurs individuels



IOËL STROZYNA

550 ha - 757 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

4 permis de construire

1 permis de démolir

11 déclarations préalables

15 certificats d'urbanisme d'information

9 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

Subvention OPAH : 1 500 €



COLLECTE DES DÉCHETS

1 point d'apport volontaire enterré 76 composteurs individuels

GRAVELOTTE

MICHEL TORLOTING

566 ha - 834habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

6 permis de construire

10 déclarations préalables

18 certificats d'urbanisme d'information



LOGEMENT

Subvention OPAH: 1 500 €



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 10 746 €



COLLECTE DES DÉCHETS

1 point d'apport volontaire enterré 60 composteurs individuels

LA MAXE

BERTRAND DUVAL

755 ha - 901 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

19 permis de construire

1 permis de démolir

24 I/ I II I

24 déclarations préalables

10 certificats d'urbanisme d'information 11 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

Subvention OPAH: 417 €



COLLECTE DES DÉCHETS

2 points d'apport volontaire enterrés 80 composteurs individuels

LAQUENEXY

PATRICK GRIVEL

909 ha - 1 157 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

11 permis de construire

10 déclarations préalables

18 certificats d'urbanisme d'information 14 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

Subvention OPAH: 2 000 €



COLLECTE DES DÉCHETS

1 point d'apport volontaire enterré 129 composteurs individuels

LE BAN-SAINT-MARTIN

HENRI HASSER

159 ha - 4 440 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

5 permis de construire 1 permis de démolir

28 déclarations préalables

94 certificats d'urbanisme d'information

45 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

Subvention OPAH:8000€

Soutien à la construction de logement : 194 000 €



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 14 700 €



COLLECTE DES DÉCHETS

1 point d'apport volontaire enterré 181 composteurs individuels

LESSY

JEAN-FRANÇOIS LOSCH

544 ha - 778 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

7 permis de construire

2 permis de démolir

17 déclarations préalables

60 certificats d'urbanisme d'information

37 déclarations d'intention d'aliéner



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 8 762 €



COLLECTE DES DÉCHETS

89 composteurs individuels

LONGEVILLE-LÈS-METZ

ALAIN CHAPELAIN

271 ha - 4 128 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

6 permis de construire

2 permis de démolir

1 déclaration préalable

139 certificats d'urbanisme d'information

66 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

Subvention OPAH : 1 500 €



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 5 944 €



COLLECTE DES DÉCHETS

2 points d'apport volontaire enterrés 157 composteurs individuels

LORRY-LÈS-METZ

IEAN-YVES LE BER

609 ha - 1 845 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

4 permis de construire

42 déclarations préalables

24 certificats d'urbanisme d'information

18 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

Subvention OPAH: 2 402 €



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 430 €



COLLECTE DES DÉCHETS

1 point d'apport volontaire enterrés 201 composteurs individuels

MARIEULLES-VEZON

PIERRE MUEL

819 ha - 705 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

1 permis de construire

15 déclarations préalables

11 certificats d'urbanisme d'information

7 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

MÉCLEUVES

Subvention OPAH: 1 500 €



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 85 271 €



COLLECTE DES DÉCHETS

MICHEL TOURNAIRE

16 permis de construire

ASSAINISSEMENT

17 déclarations préalables

COLLECTE DES DÉCHETS

94 composteurs individuels

1 287 ha - 1 188 habitants

15 certificats d'urbanisme d'information

Montant des études et travaux : 3 584 €

6 points d'apport volontaire enterrés

URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

1 point d'apport volontaire enterré 82 composteurs individuels

MARLY

THIERRY HORY

1080 ha - 10 286 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

15 permis de construire

7 permis de démolir

147 déclarations préalables

146 certificats d'urbanisme d'information

119 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

Subvention OPAH: 6 533 €

Soutien à la construction de logement : 192 000 €

Pass'logement: 1



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 230 245 €



COLLECTE DES DÉCHETS

19 points d'apport volontaire enterrés

754 composteurs individuels

METZ

DOMINIQUE GROS

4 194 ha - 119 856 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

45 permis de construire

21 permis de démolir 379 déclarations préalables

2 367 certificats d'urbanisme d'information

1 159 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

Subvention OPAH : 94 366 €

Soutien à la construction de logement : 78 600 € 4 Pass'logement



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 303 780 €



COLLECTE DES DÉCHETS

105 points d'apport volontaire enterrés 2 723 composteurs individuels

MEY

PATRICE BOURCET



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

9 déclarations préalables 12 certificats d'urbanisme d'information 201 déclarations d'intention d'aliéner



COLLECTE DES DÉCHETS

1 point d'apport volontaire enterré 30 composteurs individuels

MONTIGNY-LÈS-METZ

IEAN-LUC BOHL

670 ha - 22 143 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

9 permis de construire

7 permis de démolir

73 déclarations préalables

428 certificats d'urbanisme d'information

201 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

1 Pass'logement



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 30 204 €



COLLECTE DES DÉCHETS

40 points d'apport volontaire enterrés 773 composteurs individuels

NOISSEVILLE

IEAN BAUCHEZ

MOULINS-LÈS-METZ

698 ha - 5 155 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

2 permis de construire

2 permis de démolir

91 déclarations préalables

101 certificats d'urbanisme d'information

66 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

Subvention OPAH : 2 256 €



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 14 587 €



COLLECTE DES DÉCHETS

5 points d'apport volontaire enterrés 298 composteurs individuels

HUGUETTE FOULIGNY

260 ha - 1 029 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

3 permis de construire

19 déclarations préalables

10 certificats d'urbanisme d'information

10 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

Subvention OPAH: 1 500 €



COLLECTE DES DÉCHETS

4 points d'apport volontaire enterrés 98 composteurs individuels

NOUILLY

JEAN-LOUIS MICHELOT

240 ha - 712 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

2 permis de construire

12 déclarations préalables

13 certificats d'urbanisme d'information 8 déclarations d'intention d'aliéner



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 7 092 €



COLLECTE DES DÉCHETS

83 composteurs individuels

PELTRE

WALTER KURTZMANN

836 ha - 1 971 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

1 déclaration d'intention d'aliéner



COLLECTE DES DÉCHETS

5 points d'apport volontaire enterrés 135 composteurs individuels

PLAPPEVILLE

DANIEL DEFAUX

254 ha - 2 084 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

4 permis de construire

1 permis de démolir

26 déclarations préalables

29 certificats d'urbanisme d'information

34 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

Subvention OPAH: 2 500 €



COLLECTE DES DÉCHETS

2 points d'apport volontaire enterrés 193 composteurs individuels

POUILLY

MARYLINE WEBERT

511 ha - 628 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

6 permis de construire

71 déclarations préalables

40 certificats d'urbanisme d'information

52 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

Subvention OPAH: 1 500 €



COLLECTE DES DÉCHETS 100 composteurs individuels

POURNOY-LA-CHÉTIVE

MARTINE MICHEL

256 ha - 648 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

46 permis de construire

11 déclarations préalables

21 certificats d'urbanisme d'information



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 25 246 €



COLLECTE DES DÉCHETS

90 composteurs individuels

ROZÉRIEULLES

ROGER PEULTIER

511 ha - 1 420 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

2 permis de construire

12 déclarations préalables

26 certificats d'urbanisme d'information



LOGEMENT

Subvention OPAH: 651 €



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 70 724 €



COLLECTE DES DÉCHETS

1 point d'apport volontaire enterré 122 composteurs individuels

SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE

455 ha - 3 450 habitants

SAINT-JULIEN-LÈS-METZ

FABRICE HERDÉ



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

1 permis de construire

21 déclarations préalables

12 certificats d'urbanisme d'information

52 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

Subvention OPAH: 1 500 €



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 9 726 €



COLLECTE DES DÉCHETS

2 points d'apport volontaire enterrés 247 composteurs individuels

IEAN-CLAUDE WALTER

600 ha - 1 861 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

9 permis de construire

4 permis de démolir

44 déclarations préalables

83 certificats d'urbanisme d'information

17 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

Subvention OPAH: 3 338 €



COLLECTE DES DÉCHETS

8 points d'apport volontaire enterrés 159 composteurs individuels

SAINTE-RUFFINE

DANIEL BAUDOUIN

71 ha - 580 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

8 permis de construire

33 déclarations préalables

28 certificats d'urbanisme d'information

5 déclarations d'intention d'aliéner



ASSAINISSEMENT

SCY-CHAZELLES

FRÉDÉRIC NAVROT

10 permis de construire

40 déclarations préalables

COLLECTE DES DÉCHETS

179 composteurs individuels

5 permis de démolir

ASSAINISSEMENT

452 ha - 2 759 habitants

URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

91 certificats d'urbanisme d'information

Montant des études et travaux : 11 536 €

35 déclarations d'intention d'aliéner

2 points d'apport volontaire enterrés

Montant des études et travaux : 9 657 €



COLLECTE DES DÉCHETS

1 point d'apport volontaire enterré 61 composteurs individuels

SAULNY

ARLETTE MATHIAS

979 ha - 1 437 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

23 permis de construire

35 déclarations préalables

36 certificats d'urbanisme d'information

39 déclarations d'intention d'aliéner



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 28 447 €



COLLECTE DES DÉCHETS

1 point d'apport volontaire enterré 166 composteurs individuels

VANTOUX

BERTRAND BRIGAUDEAU

245 ha - 887 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

1 permis de construire

13 déclarations préalables

7 déclarations d'intention d'aliéner

19 certificats d'urbanisme d'information



LOGEMENT

Subvention OPAH: 758 €



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 45 589 €



COLLECTE DES DÉCHETS

92 composteurs individuels

VANY

CLAUDE LANG

310 ha - 396 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

13 permis de construire 20 déclarations préalables 9 certificats d'urbanisme d'information 1 déclaration d'intention d'aliéner



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 90 590 €



COLLECTE DES DÉCHETS

50 composteurs individuels

VAUX

ROLAND SIMON

663 ha - 827 habitant



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

2 permis de construire2 permis de démolir26 déclarations préalables40 certificats d'urbanisme d'information



LOGEMENT

Subvention OPAH : 500 €



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 22 472 €



COLLECTE DES DÉCHETS

62 composteurs individuels

VERNÉVILLE

MIREILLE MAURY

918 ha - 626 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

4 permis de construire

21 déclarations préalables

9 certificats d'urbanisme d'information

7 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

Subvention OPAH: 8 000 €



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 3 428 €



COLLECTE DES DÉCHETS

1 point d'apport volontaire enterré 62 composteurs individuels

WOIPPY

CÉDRIC GOUTH

1459 ha - 14 240 habitants



URBANISME / DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

19 permis de construire 1 permis de démolir

Permis de demoni

102 déclarations préalables

207 certificats d'urbanisme d'information

176 déclarations d'intention d'aliéner



LOGEMENT

Subvention OPAH : 19 052 €

Soutien à la construction de logement : 156 000 \in

5 Pass'logement



ASSAINISSEMENT

Montant des études et travaux : 22 840 €



COLLECTE DES DÉCHETS

48 points d'apport volontaire enterrés 320 composteurs individuels

Autr

Mission Stationnement et Coordination de Projets // Éclairage Public / Réseaux // Cellule de gestion

LES SITES DE METZ MÉTROPOLE

Siège

Centre technique communautaire

Rue de la Mouée - 57070 Metz Tél.: 03 87 20 10 10

Direction générale adjointe attractivit

et animation du territoire

Wold Trade Center - 57070 Metz Tél.: 03 87 20 10 00

Direction générale adjointe ressource

Hôtel de Ville de Metz, place Jean Blondel - 57070 Metz Tél. : 03 87 20 10 00

Disastina samuna das sustàmas dinforma

2, rue Graham Bell - 57070 Metz Tél.: 03 87 20 10 00

Système d'information géographique

1, rue Claude Chappe - 57070 Metz Tél.: 03 87 20 10 00

iei.: 03 87 20 10 00

Conservatoire Gabriel Pierné

2, rue du Paradis - 57000 Metz Tél.: 03 87 15 55 50 conservatoire.metzmetropole.fr

Onéra-Théâtre

4-5, place de la Comédie - 57000 Metz Tél.: 03 87 15 60 51 opera.metzmetropole.fr

Musée de La Cour d'Or

2, rue du Haut-Poirier - 57000 Metz Tél.: 03 87 20 13 20

musee.metzmetropole.fr

Maison de l'archéologie et du patrimoine

Rue de la Mouée - 57070 Metz Tél.: 03 87 20 10 00

Autres sites

Cellule Gestion des anomalies du domaine public (pôle Entretien et Exploitation territoriale Voirie-Espaces publics) // Conception Réalisation des Espaces publics / Transport et Accessibilité // Service Nouvelles Mobilités // Cellule signalisation lumineuse (Pôle entretien et exploitation territoriale)

rue Teilhard de Chardin - 57070 Metz

Tél.: 03 87 20 10 00

Cellule signalisation routière (pôle entretien et exploitation territoriale)

8 rue Dreyfus Dupont - 57070 Metz

Tél.: 03 87 20 10 00

Pôle entretien et exploitation territoriale

10 rue Dreyfus Dupont - 57070 Metz

Tél.: 03 87 20 10 00

Service achats et concession

27 boulevard de Guyenne - Metz Tél.: 03 87 20 10 00

PC routier régulation du trafic

1 avenue Louis le Débonnaire - 57070 Metz

Tél.: 03 87 20 10 00

Espace mobilité LE MET

Place de la République - 57000 Metz Tél. : 0 800 00 29 38 lemet.fr

Inspire meta

2 Place d'Armes CS 80367 57007 Metz Cedex 1 Metz Office de Tourisme // Tél.: 03 87 39 00 00 Développement économique et Congrès Tél.: 03 87 16 96 80 inspire-metz.com

Haganis

Nouveau Port de Metz, rue du Trou-aux-Serpents 57052 Metz // Tél. : 03 87 34 64 60 haganis.fr

École supérieure d'art de lorraine

1, rue de la Citadelle - 57000 Metz Tél.: 03 87 39 61 30 esalorraine.fr

Centre Pompidou-Metz

Parvis des Droits de l'Homme - 57000 Metz Tél.: 03 87 15 39 39 centrepompidou-metz.fr



AMANVILLERS ARS-LAQUENEXY ARS-SUR-MOSELLE **AUGNY** CHÂTEL-SAINT-GERMAIN CHESNY **CHIEULLES** COIN-LÈS-CUVRY COIN-SUR-SEILLE **CUVRY** FÉY GRAVELOTTE JURY JUSSY LA MAXE LAQUENEXY LE BAN-SAINT-MARTIN **LESSY** LONGEVILLE-LÈS-METZ LORRY-LÈS-METZ MARIEULLES-VEZON MARLY MÉCLEUVES METZ MEY MONTIGNY-LÈS-METZ MOULINS-LÈS-METZ NOISSEVILLE NOUILLY PELTRE **PLAPPEVILLE** POUILLY POURNOY-LA-CHÉTIVE ROZÉRIEULLES SAINT-JULIEN-LÈS-METZ SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE SAINTE-RUFFINE SAULNY SCY-CHAZELLES VANTOUX VANY VAUX



VERNÉVILLE WOIPPY